

DÉGEL DIPLOMATIQUE ALGÉRO-MALIEN Le pari de la réconciliation au cœur du Sahel

PAGE 3



En décidant le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Bamako, le président Abdelmadjid Tebboune ne se contente pas de tourner la page d'un épisode diplomatique tendu. Cette décision marque une étape importante dans la recomposition des relations entre l'Algérie et le Mali, tout en réaffirmant le rôle d'Alger dans les dynamiques de stabilisation et de sécurité au Sahel.

● L'axe Alger-Bamako : Le corridor qui pourrait changer la donne

Législatives
 Après le vote, place
 à la vérité constitutionnelle

PAGE 2



Transport aérien
Air Algérie change
 d'altitude

PAGE 5



Corruption
 L'heure de
 l'évaluation
 a sonné

PAGE 4



Climat des affaires
 Les associations
 professionnelles
 passent
 à l'action

PAGE 6

Pastèques toxiques
 Les analyses
 officielles font
 taire les rumeurs

PAGE 16



**L'ÉCHO DES
 RÉSEAUX SOCIAUX**



Samir Nasri au cœur
 d'une enquête

PAGE 15

Législatives
2026

Élections du 2 juillet Le PT dénonce un processus biaisé

Ceux qui ont une responsabilité, ce sont ceux qui étaient dans le Parlement et qui ont voté les lois.

Le parti des travailleurs a réuni, hier, son bureau politique pour dresser un bilan précis de la participation du parti aux élections législatives tenues le 2 juillet. Lors de la lecture du rapport préliminaire, la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a indiqué que cette réunion du bureau politique devait également s'atteler à la préparation des élections locales dont la convocation du corps électoral est normalement prévu avant la fin du mois d'août, précisant que le scrutin local est plus important en termes de logistique que les législatives. Cela exige des centaines de listes.

UNE SITUATION QUI INQUIÈTE

Revenant sur les élections législatives du 2 juillet, Louisa Hanoune a souligné que le processus était complètement biaisé, notamment à cause du système électoral dans son ensemble. Elle a dénoncé des irrégularités ayant, selon elle, affecté le déroulement du scrutin. Les griefs évoqués ont porté notamment sur des anomalies lors des opérations de dépouillement, des procès-verbaux contestés, des retards dans leur remise, des pressions présumées sur certains représentants de candidats, coupure d'internet ainsi que des



souçons de manipulation des résultats. D'ailleurs, elle a fait référence à certains faits qui ont conduit les parquets à ouvrir des enquêtes et qui ont rapidement débouché sur des poursuites judiciaires et des placements en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire. La secrétaire du PT a, par ailleurs, affirmé que les résultats attribués à son parti sont falsifiés à l'instar de toute l'opération électorale. Une situation qui inquiète, selon elle, le parti, compte tenu de ses retombées et des dessins qui ont prévalu à l'apparition de

cette situation. Celle-ci aurait dû entraîner, selon Louisa Hanoune, l'annulation des résultats au moins dans les wilayas concernées.

UN DÉSAVEU GÉNÉRALISÉ

Abordant le très faible taux de participation ayant résulté de cette élection, Louisa Hanoune l'assimile à un référendum populaire pacifique où 80% ont dit non à l'ordre établi et aux contradictions entre les décisions des hautes autorités et leurs applications sur le terrain. Elle a expliqué que dans tous les pays du

monde, le taux de participation est le baromètre qui dévoile la réalité de l'état d'esprit de la majorité, ajoutant que qu'un faible taux de participation doit interpeller les autorités, car il exprime de la colère à l'adresse des responsables du sentiment d'abandon ressenti par le citoyen. Battant en brèche l'idée selon laquelle la responsabilité incombe aux partis politiques, Louisa Hanoune a indiqué que c'est la politique de la fuite qui est en cause. «Ceux qui ont une responsabilité sont ceux qui étaient au Parlement et qui ont voté les lois, notamment la loi électorale, la loi sur les partis et la loi sur les associations», a-t-elle déclaré.

UN SYSTÈME À REVOIR

Pour la secrétaire générale du PT, il devient plus qu'impératif, avant la prochaine échéance, de procéder à la révision et la rectification de ce système électoral dans le fond. «Il s'agit, a-t-elle ajouté, de revoir tous les mécanismes pour que nous ayons un système clair et homogène.» Sans pencher pour l'une ou l'autre, elle a indiqué que le système devra être soit la proportionnelle par wilaya, soit par liste uninominale, à l'instar de ce qui s'est fait en 1991 avec un découpage en circonscriptions.

S. Smati

Après le vote, l'heure de la vérité constitutionnelle

Le vote est terminé et les résultats provisoires sont connus. Mais le processus électoral est loin d'être achevé. Comme lors de toute consultation démocratique, la phase post-électorale ouvre un nouveau chapitre. Celui du contrôle de la régularité du scrutin et de l'examen des recours. Les élections législatives se sont globalement déroulées dans des conditions satisfaisantes sur l'ensemble du territoire national. Les opérations de vote, de dépouillement et de centralisation des résultats n'ont pas donné lieu à des incidents majeurs susceptibles de remettre en cause le déroulement général du scrutin. Cette appréciation n'exclut, toutefois, pas l'apparition de contestations localisées, inhérentes à tout processus électoral où chaque siège peut s'avérer déterminant.

EN ATTENDANT LE VERDICT DE LA COUR

Depuis la proclamation des résultats provisoires par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), plusieurs candidats et formations politiques ont décidé d'exercer les voies de recours prévues par la loi. La Cour constitutionnelle est désormais appelée à examiner ces dossiers avant de proclamer les résultats définitifs. Parallèlement à cette procédure juridictionnelle, certaines informations relatives à d'éventuelles irrégularités ont retenu l'attention de l'opinion publique. La wilaya de Bouira est notamment au centre de nombreuses interrogations après l'ouverture d'une enquête judiciaire portant sur des soupçons de manipulation des résultats au profit d'un candidat du parti El Moustak-



bal. L'affaire, désormais entre les mains de la justice, devra établir les responsabilités éventuelles sur la base des preuves réunies par les enquêteurs. D'autres informations évoquent également des investigations dans plusieurs wilayas. À ce niveau, ces éléments demeurent pour la plupart au stade de vérification ou ne sont pas encore confirmés officiellement.

PRÉSERVER LA TRANSPARENCE DU SCRUTIN

Ces développements ne doivent, cependant, pas occulter un aspect essentiel : le fonctionnement des mécanismes de contrôle prévus par l'État. L'ouverture d'enquêtes judiciaires lorsque des soupçons crédibles apparaissent, tout comme la possibilité offerte aux candidats d'introduire des recours, participe de la volonté des institutions de préserver la sincérité du scrutin. L'objectif est clair :

garantir que chaque siège attribué à la future Assemblée populaire nationale corresponde effectivement au choix exprimé par les électeurs. Lorsqu'une irrégularité est signalée, elle ne saurait être ignorée. Elle doit être examinée dans le respect de la loi, sans précipitation mais sans complaisance. La Cour constitutionnelle occupe ainsi une position centrale. Elle devra apprécier les recours au regard des procès-verbaux, des pièces produites par les requérants et, le cas échéant, des éléments communiqués par les autorités compétentes. Ses décisions auront une portée déterminante puisqu'elles consacreront la composition définitive de la nouvelle Assemblée.

L'ULTIME GARANTIE

Cette étape représente bien davantage qu'une simple formalité juridique. Elle constitue l'ultime garantie institutionnelle de la crédibilité du scrutin. Dans

toute démocratie, la confiance des citoyens ne repose pas uniquement sur le déroulement du vote, mais également sur la capacité des institutions à corriger les éventuelles irrégularités et à sanctionner les manquements lorsqu'ils sont établis. À cet égard, la démarche engagée par les pouvoirs publics vise à adresser un message clair : aucune fraude avérée ne saurait être tolérée, quel qu'en soit l'auteur. Les poursuites judiciaires, lorsqu'elles sont justifiées, et les décisions de la Cour constitutionnelle doivent contribuer à préserver la confiance dans les institutions électorales et à conforter la légitimité des élus.

PLUS QU'UN AVIS, UNE SENTENCE

Les prochains jours seront donc déterminants. Les arrêts de la Cour constitutionnelle permettront de clore définitivement le contentieux électoral, tandis que les enquêtes judiciaires suivront leur cours jusqu'à l'établissement des responsabilités éventuelles. Les deux procédures sont complémentaires : l'une garantit la régularité des résultats, l'autre veille à ce que les infractions, si elles sont avérées, soient sanctionnées conformément à la loi. Au-delà des résultats eux-mêmes, c'est la crédibilité de l'ensemble du processus électoral qui se joue désormais. La transparence dans le traitement des recours, l'indépendance de la justice et la rigueur de la Cour constitutionnelle constitueront les principaux indicateurs de cette volonté affichée de protéger l'intégrité du vote et de rendre justice à chacun dans le strict respect de la légalité.

S. M.

Dégel diplomatique algéro-malien

Le pari de la réconciliation au cœur du Sahel

En décidant le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Bamako, le président Abdelmadjid Tebboune ne se contente pas de tourner la page d'un épisode diplomatique tendu. Cette décision marque une étape importante dans la recomposition des relations entre l'Algérie et le Mali, tout en réaffirmant le rôle d'Alger dans les dynamiques de stabilisation et de sécurité au Sahel.

L'axe Alger-Bamako semble, désormais, engagé sur la voie de la normalisation. Après plus d'une année de tensions, les deux pays ont amorcé un processus progressif de rétablissement des relations à travers une reprise du dialogue menée avec discrétion. Loin de l'exposition médiatique, le rapprochement s'est construit par le biais de contacts diplomatiques et de canaux informels, souvent qualifiés de «diplomatie de l'ombre».

Les deux capitales ont annoncé la reprise de leurs relations diplomatiques avec le retour de leurs ambassadeurs respectifs ainsi que la réouverture de leurs espaces aériens. Ces mesures mettent fin à une période de crise déclenchée par l'affaire du drone malien abattu à proximité de la frontière algérienne en avril 2025.

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Alger a décidé le retour de son ambassadeur au Mali, Kamel Retieb. De son côté, Bamako a annoncé le retour de son représentant diplomatique en Algérie, Mohamed Amaga Dolo.

Selon le ministère algérien des Affaires étrangères, cette décision traduit «la volonté constante et résolue de rétablir les relations algéro-maliennes dans leur trajectoire historique naturelle», fondée sur le respect mutuel, la fraternité et la coopération au service des intérêts des deux peuples, mais également de la stabilité régionale.

Dans le même cadre, l'Algérie a annoncé, via le ministère de la Défense nationale, la réouverture complète de son espace aérien aux vols en provenance ou à destination du Mali. Cette mesure, qui concerne l'ensemble des



liaisons aériennes maliennes vers les différentes destinations internationales, a été suivie par une décision similaire des autorités maliennes.

Bamako a indiqué que cette initiative s'inscrivait dans «le cadre de la redynamisation des relations de coopération et d'amitié» entre les deux pays, annonçant, à son tour, le retour de son ambassadeur à Alger et la réouverture de son espace aérien aux aéronefs civils et militaires assurant des liaisons avec l'Algérie.

Cette évolution constitue une première étape vers la restauration de la confiance entre deux pays liés par une histoire commune, une frontière de plus de 1 300 km et des enjeux sécuritaires étroitement imbriqués.

Au-delà de la dimension bilatérale, le retour du dialogue entre Alger et Bamako envoie un signal aux autres acteurs régionaux et inter-

nationaux : la concertation demeure, pour l'Algérie, l'un des principaux leviers pour répondre aux défis complexes auxquels est confronté le Sahel.

LA SÉCURITÉ, FACTEUR DÉTERMINANT DU RAPPROCHEMENT

Les relations entre Alger et Bamako se sont fortement dégradées depuis 2023, après la rupture par les autorités maliennes de transition de l'accord de paix d'Alger de 2015. Bamako accuse l'Algérie d'ingérence, tandis qu'Alger met en garde contre les répercussions de cette décision sur la stabilité du nord du Mali. Les tensions se sont encore aggravées après l'affaire du drone malien, dont la destruction par l'armée algérienne est contestée par Bamako, entraînant le rappel des ambassadeurs et la fermeture réciproque des espaces aériens.

La reprise du dialogue intervient alors que le

Mali reste confronté à une situation sécuritaire difficile, marquée par la progression de groupes armés et la persistance de tensions, notamment dans le nord du pays.

Pour de nombreux observateurs, ce contexte renforce la nécessité d'une coordination régionale accrue avec l'Algérie, acteur clé grâce à sa proximité géographique et à son expérience en matière de médiation.

Alger a privilégié une approche fondée sur le dialogue, estimant qu'une coopération étroite entre les pays du Sahel demeure indispensable. Le Niger aurait également contribué à l'amélioration du climat régional en renouant progressivement le dialogue avec l'Algérie, ouvrant la voie à un renforcement des partenariats régionaux.

RELANCE DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SÉCURITAIRE

Au-delà du rétablissement diplomatique, le rapprochement entre Alger et Bamako pourrait relancer la coopération économique et sécuritaire. L'énergie, le commerce transfrontalier, les transports et les infrastructures figurent parmi les principaux secteurs concernés. Pour le Mali, cette dynamique offre l'opportunité de renforcer ses échanges régionaux et de diversifier ses partenariats dans un contexte économique et sécuritaire toujours fragile. La pérennité de ce rapprochement dépendra, toutefois, de la capacité des deux pays à maintenir un dialogue régulier, à gérer les dossiers sensibles avec pragmatisme et à concrétiser leurs engagements. Après plusieurs années de tensions, Alger et Bamako semblent ainsi renouer avec une relation fondée sur la coopération et la convergence de leurs intérêts. **Smail Rouha**

L'AXE ALGER-BAMAKO

Le corridor qui pourrait changer la donne

La reprise des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Mali ouvre une nouvelle séquence dans les rapports entre les deux pays et pourrait donner un nouvel élan à la stratégie africaine d'Alger. Au-delà de sa dimension politique, ce rapprochement est susceptible d'accélérer plusieurs projets économiques structurants visant à renforcer l'intégration de l'Algérie aux marchés de l'Afrique subsaharienne.

Situé au cœur du Sahel, le Mali occupe une position stratégique dans les échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest. Son territoire constitue un passage naturel vers les grands marchés régionaux et représente un maillon essentiel des futurs corridors commerciaux reliant la Méditerranée au golfe de Guinée.

Cette évolution intervient alors que l'Algérie poursuit une stratégie de diversification économique visant à réduire sa dépendance aux hydrocarbures. Depuis plusieurs années, les autorités multiplient les initiatives destinées à développer les exportations hors hydrocarbures, à moderniser les infrastructures de transport et à accompagner les entreprises nationales dans leur déploiement sur le continent africain.

UNE STRATÉGIE BASÉE SUR QUATRE PILIERS

La stratégie africaine de l'Algérie s'articule autour de quatre piliers. Le premier concerne le développement du commerce extérieur. Les exportations hors hydrocarbures sont passées d'environ 1,2 milliard de dol-



lars avant 2019 à 7,5 milliards en 2023, illustrant une diversification progressive de l'économie, même si la présence commerciale du pays en Afrique de l'Ouest demeure encore à renforcer.

Le deuxième pilier repose sur la Route transsaharienne, un corridor stratégique reliant Alger à Lagos via le Niger. Cette infrastructure devrait faciliter les échanges dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), réduire les coûts de transport et favoriser le développement de plateformes logistiques dans le sud du pays. Le troisième pilier est le gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à acheminer le gaz nigérian vers l'Europe à travers le Niger et l'Algérie. Ce projet pourrait consolider le rôle stratégique de l'Algérie dans le domaine énergétique. Enfin, l'expansion des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal vise à

accompagner les exportateurs, à financer les échanges et à soutenir les investissements, avec une extension envisagée vers d'autres marchés africains.

Dans ce contexte, la normalisation des relations avec Bamako pourrait produire des effets concrets à plusieurs niveaux. À court terme, elle devrait favoriser le rétablissement de la confiance politique et la relance des mécanismes de coopération bilatérale. À moyen terme, elle pourrait contribuer à une meilleure sécurisation des corridors commerciaux, condition essentielle à l'accélération des investissements et des échanges régionaux.

À plus long terme, ce rapprochement renforcerait l'intégration économique du Sahel tout en consolidant la présence économique de l'Algérie en Afrique de l'Ouest.

DES DÉFIS À RELEVER

Les défis restent, toutefois, importants. L'instabilité sécuritaire persistante dans certaines régions sahéniennes, les retards susceptibles d'affecter les grands projets d'infrastructures, ainsi que la concurrence croissante d'autres puissances économiques sur le continent constituent autant de facteurs susceptibles de ralentir cette dynamique.

Pour transformer cette opportunité diplomatique en succès économique durable, plusieurs priorités se dégagent. Les spécialistes soulignent notamment la nécessité d'accélérer l'achèvement des infrastructures reliant le nord et le sud du pays, de développer des plateformes logistiques dans les wilayas sahariennes, de renforcer la présence bancaire et assurantielle en Afrique, d'accompagner davantage l'internationalisation des PME algériennes et d'approfondir la coopération sécuritaire avec les pays du Sahel.

UN LEVIER POUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La reprise des relations entre l'Algérie et le Mali dépasse ainsi le seul cadre diplomatique. Si elle s'inscrit dans la durée, elle pourrait constituer un levier supplémentaire pour renforcer la stratégie africaine d'Alger, consolider sa position de carrefour entre l'Europe et l'Afrique et soutenir la diversification de son économie dans un contexte marqué par la montée en puissance des échanges intra-africains.

CORRUPTION

L'heure de l'évaluation a sonné

«Il n'y a pas d'intégrité sans justice, pas de développement sans confiance et pas de confiance sans transparence», a réaffirmé Salima Mousserati.

Les travaux d'une journée d'étude consacrée à l'indice de performance de l'intégrité Nazaha se sont ouverts, hier, à Alger, à l'occasion de la Journée africaine de lutte contre la corruption, célébrée cette année sous le thème : «De l'évaluation des efforts de lutte contre la corruption dans le secteur administratif public à la consolidation des règles de conformité dans le secteur économique.»

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, de plusieurs membres du gouvernement, ainsi que de représentants d'institutions nationales, de l'Organisation des Nations unies et de l'Union africaine.

Dans son allocution, Salima Mousserati a affirmé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de la transparence, de la bonne gouvernance, de la transformation numérique et de l'amélioration du climat des affaires les principaux axes de la réforme institutionnelle engagée par l'État. Elle a souligné que cette vision place la lutte contre la corruption au rang des priorités nationales, en tant que levier du développement durable, de la protection des deniers publics et du renforcement de la confiance dans les institutions.

Selon la responsable, la corruption constitue un obstacle majeur au développement économique et social. Elle fragilise les institutions et altère la relation de confiance entre l'administration et le citoyen. Elle a estimé que la lutte contre ce phénomène est désormais une responsabilité «collective», qui dépasse le cadre national



pour s'inscrire dans une dynamique continentale et internationale.

«Il n'y a pas d'intégrité sans justice, pas de développement sans confiance et pas de confiance sans transparence», a-t-elle déclaré, plaidant pour une mobilisation permanente de l'ensemble des acteurs publics et privés.

L'INDICE NAZAHA, UN NOUVEL OUTIL D'ÉVALUATION

Salima Mousserati a annoncé la mise en place d'un mécanisme national d'évaluation du système d'intégrité reposant sur l'indice de performance Nazaha, conçu comme un instrument de mesure de l'efficacité des politiques publiques en matière de prévention de la corruption.

Cet indicateur, auquel participent plusieurs institutions nationales, vise à renforcer la culture de la conformité, à améliorer la gou-

vernance administrative et économique, ainsi qu'à accroître la compétitivité des entreprises dans un contexte marqué par les profondes mutations que connaît le pays. Elle a précisé que les engagements internationaux et africains de l'Algérie en matière de lutte contre la corruption s'inscrivent dans une démarche de réforme institutionnelle durable, et non dans une simple logique de conformité juridique.

UNE RECONNAISSANCE AFRICAINE

La présidente de la HATPLC a également rappelé que l'Algérie poursuit une participation active au sein des instances africaines spécialisées. Elle a cité son élection au poste de deuxième vice-présidente de l'Association africaine des autorités de lutte contre la corruption, lors de l'assemblée générale tenue à Nairobi à la fin du mois de juin.

Elle a considéré cette distinction comme une

reconnaissance de l'expérience algérienne dans la promotion de l'intégrité, de la transparence et de la bonne gouvernance.

Elle a, en outre, réaffirmé la volonté de l'Algérie de partager son expertise avec les pays africains afin de contribuer à l'élaboration d'une stratégie continentale plus efficace en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

UN ENJEU ÉCONOMIQUE MAJEUR

Les travaux de cette rencontre ont porté sur l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la corruption dans les administrations, le renforcement des dispositifs de conformité au sein des entreprises, ainsi que sur les expériences développées par plusieurs pays africains dans ce domaine.

Au-delà de son volet institutionnel, la rencontre a mis en évidence les conséquences économiques de la corruption. Selon les estimations de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le continent perd chaque année plus de 50 milliards de dollars en raison des flux financiers illicites. Ce phénomène freine la croissance, affaiblit les institutions et réduit les capacités de financement du développement.

Les participants ont également examiné les moyens de protéger les ressources africaines contre les circuits financiers illicites et de renforcer la mise en œuvre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Les échanges ont insisté sur la nécessité d'harmoniser les politiques publiques, de consolider les mécanismes d'évaluation et de favoriser le partage des bonnes pratiques afin d'ancrer durablement une culture de l'intégrité à l'échelle du continent.

Assia M.

JOURNÉE AFRICAINE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'UA plaide pour une mobilisation collective

À l'occasion de la Journée africaine de lutte contre la corruption 2026, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a réaffirmé l'engagement de l'institution en faveur de la promotion de l'intégrité, de la transparence et de la responsabilité, considérées comme des piliers essentiels à la réalisation de l'Agenda 2063, «l'Afrique que nous voulons».

Reprenant une citation de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, selon laquelle «si la corruption est une maladie, l'intégrité et la transparence sont les remèdes essentiels à la renaissance de notre continent», le président de la Commission a souligné que la lutte contre la corruption demeure au cœur des enjeux de développement, de paix, de sécurité et de justice sociale en Afrique.

Évoquant le thème retenu pour l'édition 2026, «Étendre la promotion de l'intégrité et les actions de lutte contre la corruption à travers l'Afrique», Mahmoud Ali Youssouf a estimé qu'il traduit la vision de l'Union africaine en faveur d'une gouvernance démocratique fondée sur des valeurs communes. Il a insisté sur le fait que l'intégration continentale repose sur la confiance entre les



États membres, laquelle ne peut être consolidée qu'à travers l'intégrité, la transparence et des mécanismes efficaces de redevabilité.

AU-DELÀ DES LOIS

Le président de la Commission a salué le rôle du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (AUABC) dans la promotion et la mise en œuvre de la

Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Il a, toutefois, souligné que les dispositifs juridiques et institutionnels, à eux seuls, ne suffisent pas. Il a plaidé en faveur d'une transformation culturelle fondée sur l'éthique, l'intégrité et la responsabilité au sein des sociétés africaines.

Réaffirmant le soutien de la Commission aux États membres, Mahmoud Ali Youssouf

a encouragé l'adoption et la mise en œuvre de stratégies nationales en matière d'intégrité et d'éthique.

Il a également appelé à un renforcement de la coopération multilatérale afin d'accélérer le recouvrement des avoirs détournés et d'harmoniser les efforts de lutte contre la corruption à l'échelle du continent.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le président de la Commission a enfin rappelé que la lutte contre la corruption demeure une priorité stratégique pour l'Union africaine. Il s'est engagé à poursuivre le soutien apporté au conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption et a appelé les gouvernements, les institutions, la société civile, le secteur privé et les citoyens à unir leurs efforts.

«La promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption sont une responsabilité continentale partagée.

En intensifiant nos efforts collectifs, nous pouvons préserver les ressources de l'Afrique, renforcer la confiance du public et accélérer la réalisation de l'Agenda 2063 au profit des générations présentes et futures», a-t-il déclaré.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF

ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719

dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz

R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL

20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie change d'altitude

Deux nouveaux avions viennent renforcer les capacités d'Air Algérie, dans le cadre d'un vaste programme destiné à moderniser le pavillon national et à soutenir son expansion internationale.

Le groupe Air Algérie a franchi, hier, une nouvelle étape dans son programme de modernisation avec la réception de deux nouveaux appareils : un Boeing 737 MAX 8 et un ATR 72-600. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de renouvellement et d'extension de la flotte nationale, visant à améliorer les capacités opérationnelles de la compagnie, à développer son réseau de dessertes et à accompagner la dynamique économique que connaît le pays.

Présidant la cérémonie de réception, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné que cette acquisition traduit la volonté des pouvoirs publics de doter l'Algérie d'un système de transport aérien moderne, sûr et performant, répondant aux standards internationaux et aux exigences d'un secteur en constante évolution.

Le ministre a rappelé que cette réalisation s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les infrastructures stratégiques, à moderniser les services publics et à améliorer l'attractivité économique du pays grâce à un réseau de transport plus performant.

VASTE PROGRAMME DE RENOUELEMENT DE LA FLOTTE

La réception de ces deux appareils constitue une nouvelle étape du programme engagé par Air Algérie pour moderniser sa flotte. La compagnie poursuit, en effet, un plan d'acquisition de 18 avions neufs auprès des constructeurs Airbus et Boeing



afin de renforcer ses capacités de transport, d'améliorer la qualité des prestations offertes aux voyageurs et de répondre à la croissance de la demande sur les marchés national et international.

Selon le ministre, cinq appareils Airbus ont déjà été réceptionnés dans le cadre de ce programme, tandis que les prochaines livraisons se poursuivront conformément au calendrier établi.

Cette politique d'investissement doit permettre à Air Algérie d'accroître sa compétitivité, d'optimiser ses performances opérationnelles et de soutenir son développement commercial dans un contexte marqué par la reprise du trafic aérien et l'ouverture progressive de nouvelles destinations.

UN HUB AÉRIEN RÉGIONAL

Au-delà du renouvellement de la flotte, les autorités ambitionnent de positionner l'Algérie comme une plateforme aérienne reliant l'Afrique, l'Europe et l'Asie.

Dans cette perspective, Air Algérie a

récemment inauguré plusieurs dessertes internationales, notamment vers Kuala Lumpur, en Malaisie, Guangzhou, en Chine, et Addis-Abeba, en Éthiopie. Ces nouvelles lignes visent à renforcer les échanges économiques et commerciaux tout en élargissant les possibilités de mobilité pour les voyageurs.

Le réseau africain connaît également une extension avec l'ouverture de lignes régulières vers Luanda, en Angola, et Libreville, au Gabon. D'autres destinations sont en préparation, notamment Brazzaville, en République du Congo, et Conakry, en Guinée, dans le cadre de la stratégie visant à renforcer la présence algérienne sur le continent.

Sur le marché européen, la compagnie prépare également l'ouverture de nouvelles dessertes vers Varsovie, en Pologne, et Berlin, en Allemagne, afin de répondre à la demande croissante des voyageurs et d'accompagner le développement des échanges économiques et touristiques.

UNE NOUVELLE IMPULSION

Le développement du réseau domestique constitue également un axe majeur de cette stratégie. Le ministre a rappelé que le contrat portant sur l'acquisition de 16 appareils ATR 72-600, signé le 3 juillet 2025, marque une étape décisive dans la création de la future filiale dédiée au transport aérien intérieur.

Ces avions, particulièrement adaptés aux dessertes régionales, permettront d'améliorer la connectivité entre les différentes wilayas, notamment celles du Sud, de renforcer la continuité territoriale et d'offrir un service public plus performant aux citoyens.

Les autorités misent ainsi sur une meilleure couverture du territoire national afin de soutenir le développement local, de faciliter les déplacements des populations et de contribuer à une répartition plus équilibrée des investissements.

UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour les pouvoirs publics, le renforcement de la flotte d'Air Algérie dépasse le simple renouvellement des équipements. Il constitue un investissement stratégique destiné à accompagner la diversification de l'économie nationale, à soutenir le tourisme, à favoriser les échanges commerciaux et à améliorer l'attractivité du pays auprès des investisseurs.

Le ministre a salué, à cette occasion, les efforts déployés par les cadres et les travailleurs du groupe Air Algérie, les appelant à poursuivre leurs missions avec professionnalisme afin d'assurer un niveau de service conforme aux attentes des voyageurs et aux ambitions de l'Algérie.

À travers ce programme de modernisation, Air Algérie entend consolider sa position sur le marché du transport aérien tout en contribuant à faire de l'Algérie un acteur régional de premier plan dans les domaines de la mobilité, des échanges économiques et de la connectivité internationale.

A. M.

LA GRANDE RUÉE SE FAIT ATTENDRE Les Algériens boudent-ils la Tunisie ?

La grande affluence estivale n'a pas encore eu lieu cette année en Tunisie, destination privilégiée des Algériens pendant les vacances d'été, contrairement aux saisons précédentes. Comme chaque été, des centaines de milliers d'Algériens traversent la frontière pour y séjourner. Entre juin et la mi-juillet, près de 1,2 million de touristes algériens ont déjà visité la Tunisie. Le poste frontalier de Melloula (Tabarka) reste le principal point de passage terrestre, avec plus de 60 000 voyageurs enregistrés en quelques semaines.

Toutefois, le record de près de 4 millions d'entrées algériennes enregistré en 2025 pourrait ne pas être atteint cette année. Les professionnels du tourisme constatent un ralentissement de l'afflux, qui s'explique par plusieurs facteurs.

UNE SAISON FREINÉE PAR DE NOUVELLES CONTRAINTES

Depuis l'entrée en vigueur, fin 2025, de nouvelles dispositions encadrant les voyages organisés par voie terrestre, les agences de voyages font face à une saison plus compliquée. Les autorités algériennes ont instauré une autorisation préalable obligatoire pour les voyages organisés vers la Tunisie.

Les agences doivent désormais déposer



les demandes d'autorisation de sortie du territoire au moins quinze jours avant la date de départ. Cette mesure limite les réservations de dernière minute, pourtant très fréquentes pour ce type de séjour.

Les professionnels du secteur évoquent également de nouvelles exigences concernant les moyens de transport. Les minibus de 18 places, auparavant largement utilisés, ne sont plus autorisés pour les voyages organisés. Les agences doivent désormais faire appel à des autocars de plus de 32 places, ce qui entraîne une hausse importante des coûts du transport. Les transporteurs cherchent également à compenser la réduction du nombre de rotations autorisées.

Cette situation se répercute directement sur les prix des séjours. Alors que plusieurs

agences proposaient l'été dernier des forfaits vers la Tunisie à partir de 35 000 DA, les offres débutent désormais autour de 45 000 DA. À cette augmentation s'ajoute la hausse des tarifs des hôtels tunisiens, qui pèse davantage sur le budget des vacanciers.

Les contrôles renforcés appliqués aux bus de voyages organisés expliquent également une partie du recul observé cette saison. En revanche, les voyageurs ont constaté des délais d'attente plus courts au poste-frontière d'Oum Tbouh par rapport aux étés précédents.

Face à cette baisse de fréquentation, les autorités tunisiennes multiplient les initiatives afin de séduire davantage la clientèle algérienne. Le ministère tunisien du Tourisme a lancé une campagne proposant des réductions pouvant atteindre 55% dans certains hôtels, avec des offres spécialement adaptées aux familles algériennes.

De leur côté, les consulats d'Algérie en Tunisie ont élargi leurs horaires d'ouverture afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des ressortissants algériens durant la saison estivale.

La région de Tabarka-Aïn Drahem, dans le gouvernorat de Jendouba, prépare également une nouvelle attraction touristique avec le lancement de vols touristiques en

hélicoptère permettant de découvrir les paysages du Nord-Ouest tunisien, entre littoral méditerranéen, forêts et montagnes situées à proximité de la frontière algérienne.

L'ALLOCATION TOURISTIQUE RESTE INCHANGÉE

Malgré ces difficultés, la Tunisie demeure l'une des destinations étrangères les plus prisées des Algériens grâce à sa proximité géographique, à la diversité de son offre touristique et à des tarifs qui restent globalement plus accessibles que ceux de nombreuses autres destinations.

Par ailleurs, les nouvelles taxes appliquées par la Tunisie aux véhicules étrangers depuis le début de l'année 2026 restent en vigueur.

Concernant l'allocation touristique, aucune modification n'a été apportée au dispositif instauré par la Banque d'Algérie. Les voyageurs algériens majeurs continuent de bénéficier d'une allocation annuelle de 750 euros, utilisable notamment pour les déplacements par voie terrestre, conformément aux dispositions en vigueur depuis juillet 2025.

Les autorités rappellent, toutefois, leur vigilance face aux tentatives d'abus ou de détournement de ce dispositif.

H. A.

CLIMAT DES AFFAIRES

Les associations professionnelles passent à l'action

Longtemps perçues comme de simples structures de représentation, les associations professionnelles entendent, désormais, s'imposer comme des partenaires essentiels de la croissance économique.

Les associations professionnelles sont appelées à jouer un rôle plus actif dans la dynamique économique nationale. C'est le message central qui s'est dégagé de la rencontre organisée, hier, par l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) au Palais des expositions (Safex) à Alger, autour du thème du rôle de ces organisations dans l'accompagnement du développement économique.

Cette rencontre a réuni des représentants d'organisations professionnelles, des opérateurs économiques, des commerçants, des artisans ainsi que de jeunes porteurs de projets. Elle a permis de débattre des principaux défis auxquels est confronté le tissu économique national et des moyens à mettre en œuvre pour renforcer l'accompagnement des entreprises.

Pour les participants, les associations professionnelles ne peuvent plus se limiter à un rôle de représentation. Elles doivent, désormais, s'imposer comme de véritables partenaires économiques, capables de contribuer à l'amélioration du climat des affaires, à la modernisation des pratiques professionnelles et à la promotion d'une culture entrepreneuriale adaptée aux nouvelles exigences du marché.

Le président de l'ANCA, Tahar Bouleouar, a rappelé, à cette occasion, les



actions engagées par l'association pour soutenir les commerçants et les artisans. Il a notamment cité la conclusion de plusieurs conventions de partenariat avec des entreprises, particulièrement dans les secteurs des assurances et de l'hôtellerie. Ces accords visent à offrir des services avantageux aux adhérents et à réduire certains coûts liés à leurs activités professionnelles.

UN RÔLE RENFORCÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Au cours des échanges, les intervenants ont mis en avant la contribution des associations professionnelles au renforcement des compétences et à l'amélioration des performances des entreprises. À travers la formation continue, la diffusion des normes de qualité et l'accompagnement technique, ces structures peuvent participer active-

ment à la professionnalisation du tissu économique.

Les participants ont également insisté sur l'importance de renforcer la concertation entre les entreprises, les associations professionnelles et les pouvoirs publics. Un dialogue plus étroit permettrait, selon eux, de mieux identifier les difficultés rencontrées par les commerçants, les artisans et les petites entreprises, notamment en matière de procédures administratives, d'accès au financement, de modernisation des activités et de transition numérique.

«Les associations de métiers constituent aujourd'hui un maillon essentiel entre les institutions et les professionnels», a estimé l'un des intervenants, rappelant que ces organisations disposent d'une connaissance directe des réalités du terrain et peuvent formuler des propositions concrètes pour améliorer l'environnement économique.

SOUTIEN À LA PRODUCTION NATIONALE

La promotion du produit national a été au cœur des échanges, avec un appel à renforcer la présence des producteurs et artisans algériens dans les manifestations économiques et à développer des réseaux de coopération entre secteurs. Les associations professionnelles sont appelées à faciliter les partenariats avec les universités, les centres de formation et les structures d'accompagnement afin de stimuler l'innovation et l'emploi des jeunes diplômés. Les participants ont également insisté sur l'importance d'accompagner les entreprises vers les marchés africains à travers des missions économiques, des rencontres B2B et des actions de promotion à l'étranger. L'ANCA a rappelé les avantages fiscaux liés aux exportations, destinés à améliorer la compétitivité des entreprises algériennes.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE AU CŒUR DES PRIORITÉS

Les débats ont également abordé l'intégration des acteurs de l'économie informelle, avec les mesures prévues par la loi de finances 2026 pour faciliter leur passage vers le secteur formel et leur accès aux financements, services financiers et à la protection sociale. La numérisation des services fiscaux a été présentée comme un outil majeur de modernisation, nécessitant une meilleure utilisation des plateformes électroniques par les contribuables. Le rôle des experts-comptables, commissaires aux comptes et conseillers fiscaux a été souligné dans l'accompagnement des entreprises et la promotion des outils numériques. Cette rencontre confirme l'engagement des associations professionnelles à soutenir la transformation économique et à favoriser un climat propice à l'investissement et à l'entrepreneuriat.

I. Khermane

SÉCURITÉ HYDRIQUE

De nouveaux projets structurants

La stratégie nationale visant à consolider la sécurité hydrique du pays se poursuit avec le lancement de nouveaux programmes et la réalisation de projets structurants destinés à assurer une gestion durable et efficace des ressources en eau.

En visite de travail dans la wilaya de Tissemsilt, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a indiqué que les programmes complémentaires décidés par le président de la République au profit de plusieurs wilayas, dont Tissemsilt, Khenchela, In Salah et Djelfa, bénéficient d'importantes enveloppes financières. Ces programmes traduisent l'engagement de l'État à accompagner le développement local et à améliorer durablement le cadre de vie des citoyens.

Lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, le ministre a examiné la situation du service public de l'eau dans la région ainsi que l'état d'avancement des projets inscrits dans le secteur de l'hydraulique, notamment ceux relevant des programmes complémentaires, des opérations d'urgence et du Fonds national de l'eau.

PLUS DE 20 MILLIARDS DE DINARS POUR 19 OPÉRATIONS

Pour la wilaya de Tissemsilt, le pro-

gramme complémentaire est doté d'une enveloppe de 20,845 milliards de dinars et comprend 19 nouvelles opérations. La région a également bénéficié, dans le cadre du programme d'urgence de 2024, d'une opération d'amélioration de l'alimentation en eau potable au profit de dix communes, pour un montant de 500 millions de dinars.

À cela s'ajoutent six opérations financées par le Fonds national de l'eau pour la période 2024-2025, avec une enveloppe de 605 millions de dinars.

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE RENFORCÉE

Selon le ministre, ces investissements ont permis d'enregistrer des avancées importantes dans la réalisation des projets et de renforcer les capacités de production d'eau potable dans la wilaya, qui atteignent désormais près de 26 000 mètres cubes par jour.

Lounès Bouzegza a rappelé que la politique nationale de l'eau repose sur une approche fondée sur la diversification des ressources, à travers la mobilisation des ressources conventionnelles et non conventionnelles. Cette orientation vise à garantir une disponibilité durable de l'eau pour les différents secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie.

RÉÉQUILIBRER LA RÉPARTITION DES RESSOURCES

Dans ce cadre, il a mis en avant l'importance des grands projets structurants, tels que l'interconnexion des barrages et les transferts hydrauliques Sud-Sud et Sud-Hauts Plateaux, considérés comme des instruments majeurs pour améliorer l'équilibre dans la répartition des ressources hydriques à travers le territoire national.

À cet égard, le ministre a annoncé que le taux de remplissage des barrages a dépassé les 60% et que 19 stations de dessalement d'eau de mer, d'une capacité totale de 3,5 millions de m³, sont opérationnelles.

LA NUMÉRISATION AU SERVICE D'UNE MEILLEURE GESTION

En outre, il a indiqué que la wilaya sera raccordée à la station de dessalement en cours de réalisation à Chlef. Il a également souligné l'importance de la gestion intelligente et de la numérisation du secteur pour améliorer les interventions, tout en appelant à lutter contre les branchements anarchiques responsables de pertes dépassant 40% dans certaines wilayas.

Compte tenu de la vocation agricole de la région, le ministre a insisté sur l'importance de développer la valorisation des

eaux usées traitées et leur réutilisation dans l'irrigation.

La prochaine mise en service d'une nouvelle station d'épuration devrait contribuer à renforcer cette dynamique et à diversifier les ressources mobilisables pour l'agriculture.

RÉDUIRE LES PERTES ET MODERNISER LES RÉSEAUX

Le responsable du secteur a également appelé à accélérer la modernisation de la gestion des réseaux d'eau à travers la généralisation des systèmes de télégestion, l'installation de compteurs intelligents et la poursuite de la numérisation des services. La lutte contre les pertes d'eau, les fuites et les raccordements illicites demeure, selon lui, une priorité afin de préserver la ressource et d'améliorer les performances des réseaux de distribution.

En conclusion, Lounès Bouzegza a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation des projets, tout en garantissant la qualité des travaux.

Il a également appelé à renforcer les actions de sensibilisation en faveur d'une consommation rationnelle de l'eau, soulignant que la préservation de cette ressource stratégique relève d'une responsabilité collective.

PARTENARIAT
NESDA-VMS INDUSTRIE**Les micro-entreprises au cœur de la stratégie**

La NESDA et VMS Industrie ont signé un accord de partenariat à Béjaïa pour intégrer davantage les micro-entreprises dans les chaînes de valeur industrielles nationales. Cette convention porte notamment sur la fabrication de composants pour vélos et motos, l'injection plastique, la confection, la maintenance et la logistique. Elle prévoit un accompagnement technique, des formations spécialisées et l'activation de la plateforme de sous-traitance de la NESDA. Les premiers contrats de sous-traitance signés avec des micro-entreprises locales marquent une étape importante vers leur participation directe à la production industrielle et au renforcement du tissu économique national.

GNL

Le «berge Arzew» accoste à Aliğa

Le navire de gaz naturel liquéfié (GNL) baptisé « Berge Arzew », parti du port d'Arzew en Algérie, devrait arriver en Turquie le 13 juillet. Selon les informations recueillies à partir des données internationales de suivi des navires, le méthanier, qui a quitté le port le 6 juillet, poursuit actuellement sa navigation au large des côtes algériennes. Le navire, d'une capacité de 138 089 mètres cubes, devrait accoster au terminal GNL d'Aliğa le 13 juillet.

3,45 MILLIARDS DE DOLLARS D'EXPORTATIONS

La Turquie, un marché clé pour l'Algérie

La Turquie s'impose progressivement comme l'un des principaux débouchés des exportations algériennes hors du marché européen.

La Turquie confirme son statut de marché stratégique pour l'Algérie, en devenant progressivement l'un des principaux débouchés des exportations algériennes en dehors de l'espace européen. Les deux pays affichent désormais une ambition commune : porter leurs échanges commerciaux bilatéraux à 10 milliards de dollars.

Selon les données de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), basées sur la plateforme Comtrade des Nations unies, les exportations algériennes vers la Turquie ont atteint 3,45 milliards de dollars en 2024, représentant 6,7 % du total des ventes algériennes à l'étranger.

Sur un volume global d'exportations estimé à 51,85 milliards de dollars en 2024, les hydrocarbures demeurent le principal moteur des recettes extérieures algériennes. Le gaz naturel à l'état gazeux arrive en tête avec 15,16 milliards de dollars, suivi du pétrole brut (14,18 milliards), du gaz naturel liquéfié (6,10 milliards), des huiles légères et préparations assimilées (5,16 milliards) ainsi que des huiles moyennes (3,20 milliards).

Toutefois, les échanges avec la Turquie témoignent d'une diversification progressive. Au-delà de l'énergie, le marché turc absorbe désormais des produits sidérurgiques, des produits chimiques, des matières premières industrielles, des produits agricoles, des plastiques, du cuivre, du ciment et plusieurs autres produits manufacturiers.

LA SIDÉRURGIE GAGNE DU TERRAIN

Les exportations algériennes vers la Turquie ont atteint 1,46 milliard de dollars en 2025, selon les données Comtrade reprises par Trading Economics. Les hydrocarbures restent dominants avec 958,12 millions de dollars, mais le fer et l'acier progressent fortement à 389,52 millions de dollars, devenant le deuxième poste d'exportation. Les produits chi-



miques inorganiques, les matières cellulose et les fruits complètent cette dynamique, illustrant l'intérêt croissant de la Turquie pour les ressources et produits intermédiaires algériens.

UN OBJECTIF DE 10 MILLIARDS DE DOLLARS D'ÉCHANGES

Alger et Ankara souhaitent désormais franchir un nouveau cap en portant leurs échanges commerciaux à 10 milliards de dollars, après un volume déjà estimé à 5,6 milliards de dollars. Les investissements turcs en Algérie approchent, quant à eux, les 8 milliards de dollars.

Les deux pays misent sur le développement des exportations, les projets industriels communs et la coopération dans des secteurs clés tels que l'énergie, la sidérurgie, l'agriculture, les mines et l'industrie manufacturière. Cette dynamique a été renforcée par la signature, en mai 2026 à Ankara, de 13 accords et mémorandums couvrant notamment le commerce, l'investissement, le transport, les télécommunications et la formation.

LA LOGISTIQUE, UN FACTEUR DÉTERMINANT

Le développement des infrastructures logistiques est essentiel pour renforcer les échanges entre l'Algérie et la Turquie, en réduisant les coûts de transport et en facilitant l'ac-

cess des produits algériens au marché turc. Recep Tayyip Erdoğan a réaffirmé l'importance de ce partenariat dans des secteurs stratégiques et l'objectif d'atteindre 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux. Pour tirer pleinement profit de sa position de carrefour entre l'Europe et l'Asie, l'Algérie devra améliorer la compétitivité de ses entreprises et développer des produits à plus forte valeur ajoutée.

LES NOUVEAUX MOTEURS DE CROISSANCE

Les engrais et la sidérurgie figurent parmi les secteurs à fort potentiel dans les échanges algéro-turcs. Si les exportations d'engrais restent encore limitées (515 000 dollars en 2025), elles pourraient progresser grâce aux besoins agricoles turcs et aux capacités industrielles algériennes. Le fer et l'acier confirment déjà leur importance avec près de 390 millions de dollars d'exportations vers la Turquie.

Cette dynamique pourrait être renforcée par les investissements turcs en Algérie, avec 687 projets représentant environ 24 milliards de dollars dans la construction, l'industrie, les infrastructures et l'énergie. Les deux pays ambitionnent désormais de dépasser le simple échange commercial pour développer une production conjointe et faciliter l'accès aux marchés africains et méditerranéens. L'enjeu pour Alger reste de renforcer les exportations à forte valeur ajoutée.

IMPORTATIONS ET INVESTISSEMENTS EN LIGNE DE MIRE

L'offensive agricole de MADAR Holding au Cameroun

MADAR Holding veut renforcer sa présence au Cameroun à travers des importations agricoles et des investissements dans les filières cacao, café et coton.

L'Algérie entend accélérer sa coopération économique avec le Cameroun. Le groupe public MADAR Holding, l'un des principaux acteurs industriels algériens, ambitionne d'importer des bananes et du café camerounais tout en étudiant des opportunités d'investissement dans les secteurs agricoles à fort potentiel d'exportation.

Les perspectives de partenariat ont été discutées le 8 juillet à Yaoundé, lors d'une rencontre entre le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, et une délégation de MADAR Holding conduite par son directeur général, Adel Khemane.

Au cœur des échanges : le développement des échanges commerciaux entre les deux pays et l'implication d'entreprises algériennes dans les chaînes de valeur agricoles camerounaises. MADAR souhaite

notamment nouer des partenariats locaux pour sécuriser l'approvisionnement du marché algérien en produits agricoles camerounais, tout en contribuant au développement des capacités de transformation sur place.

« Nous envisageons des investissements importants dans ces secteurs et dans d'autres domaines, selon les priorités établies par les autorités camerounaises », a déclaré Adel Khemane.

LE CACAO ET LE COTON PARMIS LES SECTEURS CIBLÉS

Outre la banane et le café, les autorités camerounaises ont présenté à la délégation algérienne les opportunités offertes par les filières cacao et coton. MADAR Holding a manifesté son intérêt pour ces secteurs, à la fois pour répondre aux besoins du marché algérien et pour accompagner la création de valeur au Cameroun.

Cette démarche intervient dans un contexte de rapprochement économique entre Yaoundé et Alger. Les deux pays pré-

parent actuellement la cinquième session de la Commission mixte de coopération économique Cameroun-Algérie, avec plus de 15 accords en cours de négociation dans plusieurs domaines.

Selon l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun, Abdallah Boukemmache, l'objectif dépasse la simple signature d'accords commerciaux : il s'agit de stimuler les échanges et de favoriser les investissements algériens au Cameroun.

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN PROGRESSION

Les relations économiques entre les deux pays connaissent une dynamique favorable. Les exportations camerounaises vers l'Algérie ont enregistré une forte progression entre 2023 et 2024, tandis que la mise en place de liaisons aériennes directes entre Alger et Douala contribue à faciliter les échanges.

À Douala, les discussions devraient se poursuivre avec les principaux acteurs des filières concernées, notamment l'Office



national du cacao et du café (ONCC), le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) et les Plantations du Haut Penja (PHP).

Ces rencontres devraient ouvrir la voie à un forum économique Cameroun-Algérie réunissant des opérateurs des deux pays, avec l'ambition de faire émerger de nouveaux partenariats commerciaux et des projets d'investissement dans les secteurs stratégiques.

RÉSEAU D'«EL HADJ ZKABOUDJ»

Le procès renvoyé à la prochaine session criminelle

Plus de 80 kilogrammes de cocaïne, seize arrestations et un baron de la drogue toujours en fuite : le dossier du réseau d'«El Hadj Zkaboudj» sera finalement examiné lors de la prochaine session criminelle.

Par Redouane Hannachi

Le tribunal criminel d'Alger, relevant de la cour de première instance judiciaire de Dar El Beïda, a décidé de renvoyer à la prochaine session criminelle le procès du réseau criminel dirigé par le baron de la drogue Chouaïb Ch., plus connu sous le surnom d'«El Hadj Zkaboudj». Toujours activement recherché par les services de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, ce dernier fait l'objet de cinq mandats d'arrêt internationaux délivrés par le juge d'instruction chargé du dossier, puis confirmés par la chambre d'accusation près la cour d'Alger. Son affaire devait initialement être examinée lors de la précédente session criminelle.

La chambre d'accusation a confirmé l'ensemble des ordonnances rendues par le magistrat instructeur, notamment celles relatives aux mandats d'arrêt ainsi qu'aux placements en détention provisoire des mis en cause.

Les principaux protagonistes de cette affaire avaient été arrêtés à la fin du mois de juillet 2023, à l'issue d'une longue et minutieuse enquête menée par les services de la police judiciaire, qui avaient réussi à mettre en échec l'une des plus importantes opérations de trafic de cocaïne jamais enregistrées en Algérie.

Cette vaste opération s'était soldée par



la saisie de plus de 80 kilogrammes de cocaïne et l'interpellation de seize personnes. Ce coup de filet est le résultat d'un important travail de renseignement conduit durant plus de trois mois par le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

UN RÉSEAU TRANSFRONTALIER PILOTÉ DEPUIS L'ÉTRANGER

Menées sous le contrôle du parquet territorialement compétent, les investigations ont permis de remonter les ramifications d'un dangereux réseau criminel transfrontalier dirigé par Chouaïb Ch., alias «El Hadj Zkaboudj», alors en fuite en France. Selon les enquêteurs, ce dernier projetait d'acheminer une importante cargaison de cocaïne depuis Tamanrasset jusqu'à Alger afin d'alimenter le marché national.

L'une des étapes déterminantes de cette enquête a été l'arrestation, le 23 juillet 2023, du convoyeur de la drogue dans la

commune de Berriane, à une quarantaine de kilomètres de Ghardaïa. Placé sous une surveillance permanente, le sexagénaire a été intercepté alors qu'il circulait à bord d'un véhicule tout-terrain.

Les investigations ont établi que ce chauffeur avait été soigneusement choisi par le chef du réseau en raison de son âge, afin de détourner les soupçons des services de sécurité et faciliter le transport de la cargaison.

Dans un communiqué publié à l'époque, la DGSN avait indiqué qu'une fouille approfondie du véhicule avait permis de découvrir 65 plaquettes de cocaïne, d'un poids total de 73,720 kilogrammes, soigneusement dissimulées dans une cache aménagée dans le coffre.

À la suite de cette première arrestation, les enquêteurs, grâce à d'importantes investigations et à des moyens techniques spécialisés, sont parvenus à identifier puis interpellé les quinze autres membres du réseau entre le 24 et le 29 juillet 2023.

Selon les procès-verbaux de l'enquête,

ces individus étaient chargés principalement de la réception, du stockage, de la distribution et de l'écoulement de la cocaïne sur plusieurs wilayas du pays.

Les perquisitions effectuées aux domiciles des suspects ont permis la saisie d'une autre quantité de cocaïne, estimée à 5,680 kilogrammes, ainsi que d'une somme de 2,176 milliards de centimes découverte dans une habitation située dans la commune de Bourouba.

UN BARON DE LA DROGUE TOUJOURS EN FUITE

Considéré comme le cerveau de cette organisation criminelle, «El Hadj Zkaboudj» est également soupçonné d'avoir tenté d'introduire en Algérie près de 1,2 million de capsules psychotropes à la veille du mois de Ramadhan 2023. Les autorités judiciaires ont émis à son encontre cinq mandats d'arrêt internationaux afin d'obtenir son arrestation et son extradition.

Cette affaire s'inscrit dans une série d'importantes opérations menées contre les réseaux de trafic de drogue. Les services de sécurité avaient notamment saisi 35,9 kilogrammes de cocaïne au port d'Alger. La marchandise illicite était dissimulée à bord d'un navire battant pavillon étranger ayant accosté au port de la capitale. Cette opération avait été menée à la suite d'informations exploitées par les services de la Sûreté nationale, en coordination avec les gardes-côtes, permettant la découverte et la saisie de cette cargaison.

Les investigations ont également révélé que les réseaux criminels recourent de plus en plus à des camions frigorifiques pour acheminer la drogue et d'autres marchandises prohibées, une méthode destinée à tromper la vigilance des services de sécurité lors des contrôles routiers.

R.H.

AFFAIRE DE L'EX-CONSERVATEUR FONCIER

La Cour suprême relance le dossier

La chambre pénale de la Cour suprême a accueilli favorablement le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près la cour d'Alger dans l'affaire impliquant l'ancien conservateur foncier de Bir Mourad Raïs, Chambi Brahim. Le dossier sera ainsi rejugé par une autre composition de la cour d'appel.

Pour rappel, la 10e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avait prononcé la relaxe de Chambi Brahim, estimant que les éléments de preuve légaux et matériels versés au dossier ne permettaient pas d'établir sa culpabilité. Les juges avaient ainsi annulé les réquisitions du procureur général, qui avait demandé une peine de cinq ans de prison ferme ainsi que la confiscation de ses biens. L'ancien conservateur foncier, qui avait passé plusieurs mois en détention à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach, avait également été acquitté des accusations liées à l'attribution d'un lot de terrain présenté comme relevant du ministère de la Justice ou du ministère des Ressources en eau au profit des frères Serridj.

À l'audience, Chambi Brahim a rejeté l'ensemble des faits qui lui étaient reprochés durant l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire. Devant la présidente de la 10e chambre pénale, il a affirmé que les frères Serridj occupaient déjà le terrain concerné avant sa prise de fonctions à la tête de la conservation foncière de Bir Mourad Raïs. Il a également assuré n'avoir signé

aucun acte de propriété ni d'hypothèque en leur faveur. Le prévenu a, en outre, soutenu que l'homme d'affaires Djamel Serridj aurait obtenu auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) d'importants crédits bancaires en usant de son influence, sans fournir les garanties requises.

Interrogé sur les autorisations ayant permis la transformation de l'immeuble H de la résidence « Abradj El Saada » en établissement hôtelier, Chambi Brahim a répondu que la construction existait déjà avant son intervention. Les avocats de la

défense ont plaidé la relaxe, estimant que leur client ne pouvait être tenu responsable des irrégularités reprochées à l'administration foncière. Ils ont également dénoncé l'absence d'audition d'Abdeladdim Souhila, responsable des crédits bancaires, qu'ils considéraient comme un témoin essentiel à la manifestation de la vérité.

En première instance, le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed avait condamné Chambi Brahim à cinq ans de prison ferme. Dans le même dossier, le tribunal pénal spécialisé dans les

affaires de corruption avait condamné l'homme d'affaires Djamel Serridj à dix ans de prison ferme et à une amende de huit millions de dinars. Ses deux frères avaient, pour leur part, écopé de quatre ans de prison chacun, assortis d'une amende du même montant, avec confiscation de leurs biens mobiliers, immobiliers et de leurs avoirs bancaires. Les poursuites portaient notamment sur le trafic d'influence, la dilapidation de deniers publics, l'octroi d'avantages indus, le blanchiment d'argent et la dissimulation de l'origine illicite des fonds.

USURPATION D'IDENTITÉ

Six ans de prison pour le «faux général Belhouchet»

La chambre criminelle près la cour d'appel d'Alger a condamné, hier, Mohamed Azzouza à six ans de prison ferme pour usurpation d'identité et escroquerie. L'accusé a été reconnu coupable de s'être fait passer pour le général Belhouchet afin d'abuser de la confiance de plusieurs victimes.

Employé à l'Office national de la société civile, le prévenu faisait croire à ses interlocuteurs qu'il disposait d'une influence lui permettant de leur obtenir des lots de terrain et des logements, en contrepartie de sommes d'argent impor-

tantes. À la barre, Mohamed Azzouza a rejeté en bloc les accusations portées contre lui. «Je ne me suis jamais présenté comme étant le général Belhouchet. Je ne leur ai jamais promis quoi que ce soit. On m'a attribué une identité qui n'est pas la mienne», a-t-il déclaré devant la présidente de l'audience.

Dans son réquisitoire, le procureur général a requis une peine de 15 ans de réclusion criminelle. De son côté, la défense a plaidé l'acquiescement, soutenant que son client était victime d'un «coup monté». Pour rappel, lors de son

premier procès, Mohamed Azzouza avait été condamné à huit ans de prison ferme. La juridiction d'appel a finalement ramené cette peine à six ans, en lui accordant des circonstances atténuantes.

Les deux parties se sont pourvues en cassation. Le condamné demande l'annulation de la décision, tandis que le procureur général sollicite un allourdissement de la peine. La chambre criminelle de la Cour suprême devrait examiner les deux pourvois en décembre prochain.

R.H.

PHÉNOMÈNE ASTRAL

Eclipse solaire partielle en Algérie le 12 août

Une éclipse solaire partielle sera visible le 12 août prochain en Algérie, sur la quasi-totalité du territoire national, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

«L'Algérie sera le théâtre, le mercredi 12 août 2026, d'un phénomène astronomique exceptionnel, une éclipse solaire partielle, visible depuis la quasi-totalité du territoire national», a précisé la même source, expliquant que «le pourcentage d'occultation du disque solaire dépasse 90% dans la majorité des wilayas et atteindra jusqu'à 98,6% dans certaines régions du pays, offrant ainsi une occasion rare d'observer ce phénomène céleste remarquable qui coïncide avec le coucher du soleil». Selon le CRAAG, «l'Algérie figurera parmi les pays où il sera possible d'observer une éclipse partielle de très forte magnitude, proche d'une éclipse totale», relevant toutefois que l'éclipse sera totale



uniquement dans une bande traversant le Groenland, l'Islande, le nord de l'Espagne et les îles Baléares. Le CRAAG a expliqué que «l'éclipse débutera en fin d'après-midi et atteindra son maximum quelques minutes avant le coucher du soleil», précisant que cette configuration «offrira aux observateurs l'occasion exceptionnelle d'assister à un coucher de soleil éclipsé, une combinaison de phénomènes astronomiques particulièrement rare. A Alger, l'éclipse débutera à

18 h 42 min 37 s (heure locale) et atteindra son maximum à 19 h 35 min 51 s, alors que le soleil ne sera plus qu'à environ un degré au-dessus de l'horizon ouest. A cet instant, 98,6% du disque solaire seront occultés par la lune», ajoute la même source. Le CRAAG a indiqué que «les horaires du début, du maximum et de fin de l'éclipse, ainsi que le pourcentage d'occultation du soleil, varient selon les régions du pays», faisant observer que «les villes de Djanet et d'In Guezzam

constituent les seules exceptions où le phénomène ne sera pas visible». Relevant que cette éclipse constitue «une occasion privilégiée de sensibiliser le grand public, et en particulier les jeunes, à l'astronomie et aux sciences de l'espace», le CRAAG a invité le public «à choisir des sites offrant un horizon ouest parfaitement dégagé, afin de profiter pleinement de l'observation du soleil éclipsé au moment de son coucher». Le centre a indiqué qu'il communiquera prochainement

les informations relatives aux activités d'observation qui seront organisées à cette occasion. Pour ce qui est des consignes de sécurité à observer, le CRAAG met en garde contre «l'observation directe du soleil sans protection adaptée, ce qui peut provoquer des lésions oculaires graves et irréversibles». En ce sens, il a recommandé «l'utilisation exclusive des lunettes spéciales d'observation des éclipses, conformes à la norme internationale ISO 12312-2», interdisant «d'observer le soleil à l'aide de jumelles, d'un télescope, d'une longue-vue ou d'un appareil photographique sans filtre solaire spécifiquement conçu à cet effet». Le CRAAG a aussi recommandé de «ne jamais utiliser des lunettes de soleil ordinaires, de films radiographiques, de verre fumé ou de tout autre dispositif de fortune qui n'offrent aucune protection contre les rayonnements solaires». Pour consulter les horaires de l'éclipse dans l'ensemble des wilayas, connaître le pourcentage d'occultation du soleil selon la localisation de chaque région et obtenir toutes les recommandations pour une observation en toute sécurité, le CRAAG invite le public à consulter le site dédié à cet événement (www.craag.dz/eclipse2026).

SENSIBILISATION CONTRE LES DANGERS DE LA DROGUE

Une course urbaine à Baraki

Plus de 580 coureurs et coureuses, venus de différentes wilayas du pays, ont pris part vendredi à la première course urbaine organisée à Baraki (Alger), sous le slogan «Non à la drogue», sur une distance d'environ 12 km, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Cette manifestation a été organisée sous le patronage du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi. Le coup d'envoi a été donné par le wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Bertima Abdelouahab, en présence du directeur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que de représentants des autorités locales, sécuritaires et militaires, d'élus locaux et d'acteurs du mouvement sportif et associatif. Premier événement du genre au niveau de la circonscription administrative de Baraki, cette course a réuni des centaines de coureurs des deux sexes et de différentes catégories d'âge, représentant plusieurs wilayas, notamment Alger, Blida, Boumerdès, Tipasa, Constantine, Tizi-Ouzou, Ouled Djellal, Aïn Defla, Chlef et Bouira. Des athlètes issus des différents corps constitués, notamment de la Sûreté nationale, de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, ont également participé à cette manifestation, illustrant l'unité nationale autour d'un même message : lutter contre le fléau de la drogue et promouvoir la culture du sport et de la santé. Le parcours a débuté au stade Nelson-Mandela, avant d'emprunter le giratoire de Baraki et le quartier de Bentlha, pour s'achever à l'entrée de la commune de



Sidi Moussa, devant le siège de la Protection civile. Une campagne de sensibilisation aux dangers de la drogue a accompagné cette manifestation, dans le cadre de la promotion de la pratique sportive et de l'activité physique en tant que moyens de prévention et de renforcement des valeurs de citoyenneté et du sens des responsabilités chez les jeunes. Evoquant cette initiative, un des membres du comité d'organisation a indiqué qu'elle s'inscrivait «dans le cadre des efforts visant à ancrer la culture de la pratique sportive comme mode de vie, à sensibiliser les jeunes aux dangers de la consommation des stupéfiants et de leurs dérivés ainsi qu'à leurs effets néfastes sur l'individu et la société, tout en rappelant que le sport demeure l'un des moyens de prévention les plus efficaces pour promouvoir les comportements positifs, développer le sens des responsabilités et former une génération saine, consciente et attachée aux valeurs nationales».

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE
NIF: 408020000162055

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
Avec Exigences De Capacité Minimales N°001/ENP/2026

L'Ecole Nationale Polytechnique lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à l'Acquisition d'équipements et fourniture de laboratoire, matériel et consommable informatique au profit des laboratoires de recherche de l'Ecole Nationale Polytechnique réparti en deux (02) lots à savoir :

Lot n°01 : Acquisition d'équipement et consommable de laboratoire
Lot n°02 : Acquisition de matériel et consommable informatique

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou les deux lots. Les soumissionnaires peuvent être retenus pour un ou les deux lots.

L'appel d'offre est : destiné à toutes personnes physiques ou morales
Lot 01 : Equipements de laboratoires, scientifiques ou didactiques, composant électronique, composant mécanique, Fourniture de laboratoire répondant aux conditions suivantes :

- 1. Capacité technique :**
Les soumissionnaires doivent être dans l'une des catégories suivantes :
- Fabricants : Justifié par un certificat de fabrication et/ou un registre de commerce.
 - Représentants agréés et/ou exclusifs : Disposant d'une attestation, lettre ou contrat de représentation ou agrément en cours de validité.
 - Commerçants (Import/export, commerce en gros ou en détail) : Justifié par un registre de commerce.

2. Capacité professionnelle :
Les soumissionnaires doivent avoir réalisé une commande d'acquisition d'équipements scientifiques, de laboratoires ou didactiques, ou de fourniture de laboratoire durant les 10 dernières années justifiées par une attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception définitive délivré par un maître d'ouvrage public.

3. Capacité financière :
Le soumissionnaire doit présenter un chiffre d'affaires moyen sur les trois meilleures années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025) égal ou supérieur à 4 millions de dinars justifié par les bilans certifiés par un commissaire aux comptes visé par les services des impôts ou présenter le C20 dans le cas échéant.

NB : dans le cas où la société est créée après 2021, la société est tenue de présenter le reste des bilans exigés. La moyenne est calculée pour les années concernées.

Lot 02 : Domaine Informatique répondant aux conditions suivantes :

- 1. Capacité technique :**
Les soumissionnaires doivent être dans l'une des catégories suivantes :
- Fabricants : Justifié par un certificat de fabrication et/ou un registre de commerce.
 - Représentants agréés et/ou exclusifs : Disposant d'une attestation, lettre ou contrat de représentation ou agrément en cours de validité.
 - Commerçants (Import/export, commerce en gros ou en détail) : Justifié par un registre de commerce.

2. Capacité professionnelle :
Les soumissionnaires doivent avoir réalisé des prestations similaires dans les 10 dernières années. Ces prestations doivent être justifiées par une attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception définitive délivré par un maître d'ouvrage public.

3. Capacité financière :
Le soumissionnaire doit présenter un chiffre d'affaires moyen sur les trois meilleures années (2021, 2022, 2023, 2024, 2025) égal ou supérieur à 3 millions de dinars justifié par les bilans certifiés par un commissaire aux comptes visé par les services des impôts ou présenter le C20 dans le cas échéant.

millions de dinars justifié par les bilans certifiés par un commissaire aux comptes visé par les services des impôts ou présenter le C20 dans le cas échéant.

*NB : dans le cas où la société est créée après 2021, la société est tenue de présenter le reste des bilans exigés. La moyenne est calculée pour les années concernées.

Les personnes physiques ou morales intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre la somme de 5000 DA non remboursable à l'adresse suivante :

Service des marchés, Ecole Nationale Polytechnique
10 Rue des Frères OUDEK, El Harrach, Alger

Le dossier de soumission doit être présenté sous forme de :

- Le dossier de candidature
- L'offre technique.
- L'offre financière

La liste sommaire des pièces exigées est comme suit

a- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- La déclaration de candidature renseignée, datée et signée
- La déclaration de probité renseignée, datée et cachetée

b- L'OFFRE TECHNIQUE

- Cahier des charges dûment paraphé, signé, et daté
- La déclaration à souscrire renseignée, datée et signée

c- L'OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission renseignée, datée et signée

La liste détaillée des documents constitutifs de l'offre est mentionnée dans l'article 17 du cahier des charges

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter la mention suivante :

À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/2026, lot n°.....

Acquisition d'équipements et fourniture de laboratoire, matériel et consommable informatique au profit des laboratoires de recherche l'Ecole Nationale Polytechnique
10 Rue des Frères OUDEK, El Harrach 16200 Alger
Ne pas ouvrir

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au 15^{ème} jour à partir de la 1^{ère} publication dans le BOMOP ou la presse ou le portail électronique des marchés publics à 12 H 00, heure limite, au niveau de l'Ecole.

La séance d'ouverture des plis sera publique et aura lieu le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 00 au siège de l'Ecole Nationale Polytechnique

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

ÉTATS-UNIS-IRAN

Le face-à-face se durcit

Les responsables iraniens ont réaffirmé leur disposition à défendre leurs intérêts si les engagements américains n'étaient pas respectés.

Les tensions entre les États-Unis et l'Iran connaissent une nouvelle escalade sur fond de sécurité maritime dans le détroit d'Ormuz, de sanctions économiques et de menaces réciproques. Alors que Téhéran multiplie les consultations diplomatiques avec Oman pour discuter de la gestion de ce passage stratégique, Washington renforce sa pression politique et financière sur la République islamique.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, s'est rendu samedi à Mascate pour poursuivre les consultations engagées avec les autorités omanaises sur la gestion du détroit d'Ormuz, les développements régionaux et les relations bilatérales.

Selon le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghaï, cette visite s'inscrit dans le prolongement des réunions techniques organisées ces derniers mois entre Téhéran et Mascate, conformément au mémorandum d'entente conclu avec les États-Unis le 18 juin 2026. L'objectif affiché est de garantir la sécurité de la navigation dans l'un des principaux corridors énergétiques mondiaux.

Cette démarche intervient alors que Washington a demandé à l'Iran de s'engager publiquement à ne pas cibler les navires commerciaux et à maintenir ouverts les couloirs de navigation dans le détroit d'Ormuz, régulièrement marqué par des tensions sécuritaires.



TRUMP BRANDIT LA MENACE D'UNE RIPOSTE MILITAIRE

Sur le plan politique, le président américain Donald Trump a durci son discours à l'égard de Téhéran. Dans un message publié sur sa plateforme Truth Social, il a averti que toute tentative d'assassinat contre le président des États-Unis entraînerait une riposte militaire d'une ampleur exceptionnelle.

Le chef de la Maison-Blanche a affirmé avoir donné des instructions aux forces armées américaines, assurant que celles-ci étaient pleinement préparées à intervenir

nir en cas de menace visant sa personne. De nouvelles sanctions Parallèlement, le département américain du Trésor a annoncé une nouvelle série de sanctions visant Ali Ansari, homme d'affaires et banquier iranien installé à Dubaï, ainsi que treize autres personnes et entités accusées de soutenir financièrement les proches du guide suprême iranien et le Corps des gardiens de la révolution islamique.

Washington reproche à ces réseaux d'avoir recours à des sociétés écrans et à des circuits financiers internationaux

pour contourner les sanctions américaines. Plusieurs bureaux de change iraniens ainsi que des entreprises basées à Hong Kong et aux Émirats arabes unis figurent également parmi les cibles de ces mesures.

Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a assuré que son département poursuivrait ses efforts pour isoler les principaux responsables iraniens du système financier international.

TÉHÉRAN DÉNONCE UNE VIOLATION DES ENGAGEMENTS

Les nouvelles sanctions ont suscité une réaction immédiate des autorités iraniennes. Abbas Araghchi a accusé Washington de violer les engagements prévus par le mémorandum d'entente conclu entre les deux pays, estimant que le respect de l'accord devait être réciproque.

Les responsables iraniens ont réaffirmé leur disposition à défendre leurs intérêts si les engagements américains n'étaient pas respectés. De son côté, le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a assuré que Téhéran ne céderait pas aux pressions.

Ces développements interviennent dans un climat de fortes tensions régionales, marqué par la reprise des hostilités autour du détroit d'Ormuz et par la poursuite du bras de fer diplomatique et économique entre Washington et Téhéran.

R.I/agences

POLITISATION DU RENSEIGNEMENT

La CIA dénonce

Un sondage interne réalisé au sein de la Central Intelligence Agency (CIA) met en évidence une inquiétude croissante des analystes face à ce qu'ils perçoivent comme une politisation du travail du renseignement depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche. Révélée par le journaliste Shane Harris dans le magazine américain *The Atlantic*, l'enquête souligne une hausse du nombre d'employés estimant que les pressions politiques influencent désormais les évaluations produites par les services de renseignement.

Selon le rapport, les résultats de ce sondage annuel, mené par le bureau du médiateur chargé de l'intégrité des analyses, n'ont pas été rendus publics. Ils témoignent toutefois d'un sentiment grandissant parmi les analystes, qui estiment être encouragés à produire des conclusions conformes aux attentes des responsables politiques plutôt qu'aux informations recueillies sur le terrain.

DES DÉCISIONS POLITISÉES

Les participants au sondage ont notamment critiqué plusieurs décisions attribuées à l'ancienne directrice du renseignement national, Tulsi Gabbard. Ils évoquent le limo-



geage de deux hauts responsables du renseignement après leur refus de modifier une évaluation concluant que le gouvernement vénézuélien ne contrôlait pas le gang «Tren de Aragua», alors que l'administration souhaitait soutenir la thèse inverse afin de justifier juridiquement l'expulsion de migrants vénézuéliens.

L'OBJECTIVITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Les analystes dénoncent également le retrait des habilitations de sécurité de dizaines de responsables actuels et anciens des services de sécurité nationale, parmi lesquels figuraient des personnalités ayant participé aux enquêtes sur l'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016.

Le rapport rappelle les propos de l'ancien responsable de la CIA Ray Cline, pour qui «l'objectivité est la seule vertu qui compte réellement dans le travail du renseignement». Cette référence illustre les préoccupations exprimées par les analystes quant au respect de ce principe fondamental.

Malgré ces inquiétudes, la majorité des répondants affirme conserver leur confiance envers leurs responsables hiérarchiques directs, qu'ils jugent attachés au respect des normes professionnelles et à la préservation de l'indépendance de l'analyse. Selon *The Atlantic*, ces préoccupations s'inscrivent dans un contexte plus large marqué par les critiques répétées de Donald Trump à l'égard de la communauté du renseignement.

L'ancien responsable du renseignement Steven Cash estime que les agences ont été confrontées à des attentes politiques incompatibles avec leur mission, qui consiste à fournir des analyses objectives aux décideurs.

La CIA, de son côté, réaffirme son engagement en faveur d'évaluations indépendantes. Sa directrice des affaires publiques, Liz Lyons, souligne que les récents succès enregistrés par les services de renseignement et les opérations militaires témoignent du professionnalisme et de l'efficacité de l'institution.

Le rapport cite également le départ du directeur de la Defense Intelligence Agency, le général Jeffrey Kruse, intervenu après la diffusion d'une évaluation préliminaire selon laquelle les frappes américaines contre les installations nucléaires iraniennes n'avaient retardé le programme nucléaire que de quelques mois, en contradiction avec les déclarations officielles de Donald Trump. Enfin, le document indique que les résultats du sondage doivent être transmis au Congrès américain, chargé du contrôle des activités des agences de renseignement, alors que le Sénat s'apprête à examiner la nomination d'un nouveau directeur du renseignement national.

LIBAN

Joseph Aoun met le Hezbollah face à ses responsabilités

Le président libanais Joseph Aoun a appelé le Hezbollah à soutenir les efforts engagés pour mettre un terme au conflit dans le sud du Liban, avertissant que tout refus de coopérer démontrerait que le mouvement privilégie les intérêts iraniens au détriment des intérêts libanais. Il a déclaré que le Hezbollah assumerait l'entière responsabilité de sa décision s'il ne répondait pas favorablement aux initiatives en cours.

Ces déclarations interviennent alors que les autorités libanaises cherchent à dissocier les négociations menées avec l'entité sioniste, sous médiation américaine, des discussions entre Téhéran et Washington. Les échanges portent notamment sur le retrait de l'armée sioniste de zones pilotes afin de permettre le déploiement de l'armée libanaise.

Le président Joseph Aoun a examiné ce dossier avec le commandant en chef de l'armée, le général Rodolphe Haykal, dans le cadre des préparatifs visant à renforcer la présence des forces armées libanaises dans les secteurs concernés.

Le sixième cycle de négociations est programmé les 14 et 15 juillet à Rome. Cette réunion doit ouvrir la phase de mise en œuvre de l'accord-cadre conclu entre les parties, avec la création de commissions chargées de superviser son application, en commençant par le déploiement progressif de l'armée libanaise dans les deux zones expérimentales. Joseph Aoun a affirmé que le Liban suivait désormais une trajectoire distincte de celle de l'Iran et de l'accord d'Islamabad. Il a toutefois mis en garde contre les conséquences qu'un nouvel affrontement régional pourrait avoir sur la stabilité du Liban, estimant que toute escalade dans la région aurait des répercussions directes sur la situation intérieure du pays.

APRÈS AVOIR ÉLIMINÉ LA BELGIQUE L'Espagne défiera la France en demi-finale

Deux champions du monde se retrouvent en demi-finale de ce Mondial 2026, ce mardi 14 juillet. L'équipe de France, qui a écarté le Maroc (2-0) ce jeudi, et l'Espagne qui a éliminé la Belgique (2-1) vendredi, vont croiser le fer pour s'offrir une place en finale.

Même largement dominatrice, l'Espagne a eu toutes les peines du monde à venir à bout de la Belgique (2-1). Il a fallu une boulette de l'entrant Senne Lammens dans les buts, et le bout du pied d'un autre, Mikel Merino, pour faire la différence. La Roja est en demi-finale, le choc face à la France aura bien lieu.

Avoir de la chance ne tient qu'à un fil. Au SoFi Stadium de Los Angeles, chacun à leur façon, Espagnols et Belges ont eu droit à



leur propre démonstration. En voyant leur capitaine Youri Tielemans abandonner la bataille avant même le coup d'envoi, puis en constatant avec dépit que Thibaut Courtois ne pourrait pas continuer l'aventure au plus fort de la domination espagnole, la Belgique de Rudi Garcia, déjà privée d'Amadou Onana dans l'entrejeu, a fini par constater que la grande histoire du foot ne pencherait pas de son côté.

Emportés par une Roja maîtresse de son destin et des événements, les Diables Rouges quittent les États-Unis pleins de regrets, quand les Lukaku, De Bruyne, Witsel ou Courtois ont probablement dit adieu à la sélection. Pour l'Espagne, voir le meilleur élément adverse quitter le terrain a eu quelque chose de miraculeux. C'est ici que le match a basculé. Jusqu'à alors dernier rempart des Belges, le gardien du Real Madrid a dû laisser place à son homologue de Manchester United, Senne Lammens, au prisme duquel on pourra constater à quel point les meilleurs joueurs du monde n'évoluent plus chez les diables rouges, quels qu'ils soient.

Du bout du pied, c'est encore Mikel Merino, Zorro d'exception de cette sélection

espagnole, qui est venu faire respecter la logique et offrir la victoire à la Roja (2-1). L'Espagne a désormais rendez-vous avec les Bleus, dans un choc que toute la planète foot appelle de ses vœux. Méfiance, cette dernière ne va jamais dans le dernier carré pour rester les bras croisés.

LUIS DE LA FUENTE ENTRE DANS L'HISTOIRE

Luis de la Fuente continue d'écrire l'histoire avec l'Espagne. Qualifiée pour les demi-finales de la Coupe du monde 2026, la Roja permet à son sélectionneur de devenir le premier technicien à enchaîner 13 matches sans défaite en phase finale de Coupe du monde ou d'Euro, selon Opta.

Depuis sa nomination après le Mondial 2022, De la Fuente a relancé la sélection espagnole, sacrée championne d'Europe en 2024. En 13 rencontres de phase finale, l'Espagne affiche un bilan impressionnant de 12 victoires et un nul.

Toutes compétitions confondues, le sélectionneur de 54 ans n'a connu que deux défaites en 48 matches, confirmant l'excellence de son travail à la tête de la Roja.

●AFRIQUE DU SUD HUGO BROOS DÉMISSIONNE

La Coupe du monde a fait une nouvelle victime. Après Roberto Martínez (Portugal), Marcelo Bielsa (Uruguay), Hervé Renard (Tunisie), Ronald Koeman (Pays-Bas), Hong Myung-bo (Corée du Sud), Steve Clarke (Écosse) et Miroslav Koubek (Tchéquie), c'est au tour de Hugo Broos de quitter ses fonctions de sélectionneur de l'Afrique du Sud, d'après l'AFP. C'est donc le huitième sélectionneur à sauter du banc de son équipe après l'aventure sur le continent américain.

Un responsable de la fédération des Bafana Bafana aurait indiqué à l'agence de presse que « Hugo (Broos) peut continuer à travailler avec l'équipe nationale, mais dans une fonction différente ». Pour le remplacer, l'Afrique du Sud, qui a vu son aventure s'arrêter en seizièmes de finale face au Canada, penserait à Pitso Mosimane, qui avait déjà été à la tête de l'équipe entre 2010 et 2012, selon L'Équipe.

●PORTUGAL JORGE JESUS SUCCÈDE À ROBERTO MARTÍNEZ



Le Portugal n'aura pas mis longtemps à tourner la page Roberto Martínez. Deux jours après l'élimination contre l'Espagne en huitièmes de finale de la Coupe du monde (0-1), la Fédération

portugaise a officialisé l'arrivée de Jorge Jesus à la tête de la Seleção. À 71 ans, l'ancien entraîneur de Benfica récupère donc une équipe encore sonnée, mais avec déjà l'Euro 2028 et surtout le Mondial 2030 à domicile dans le viseur. Pas vraiment le temps de faire une sieste.

Libre depuis la fin de son aventure à Al-Nassr, Jorge Jesus connaît déjà une partie du vestiaire pour avoir dirigé Cristiano Ronaldo et João Félix en Arabie saoudite, où il a remporté le championnat. Il aura désormais la mission de relancer une sélection qui vient encore de quitter un Mondial beaucoup trop tôt.

●SERIE A LE MERCATO DE LA JUVENTUS AU POINT MORT



À quelques jours de la reprise de l'entraînement, la Juventus n'a toujours pas finalisé ses deux priorités du mercato : un gardien et un attaquant. Malgré les efforts de Luciano Spalletti et de la direction sportive, les négociations avancent difficilement. Pour renforcer ses cages, le club turinois vise Emiliano Martínez. Un accord de principe aurait été trouvé avec le gardien argentin, mais les discussions avec Aston Villa restent compliquées, le club anglais refusant de céder à un prix inférieur à ses attentes. En cas d'échec, Guglielmo Vicario serait une alternative étudiée.

En attaque, Spalletti souhaite le retour de Randal Kolo Muani, également intéressé par une nouvelle aventure à Turin. Mais le Paris

Saint-Germain réclamerait près de 50 millions d'euros, une somme difficile à réunir pour une Juventus limitée financièrement. Avant d'accélérer son mercato, la Vieille Dame doit d'abord vendre plusieurs joueurs afin de dégager des liquidités. À l'approche de la reprise, le temps presse et les deux renforts attendus par Spalletti se font toujours attendre.

●ATLETICO MADRID MORTEN HJULMAND SIGNE

Même au mercato, l'Atlético bétonne. L'Atlético de Madrid a officialisé, hier, la signature de Morten Hjulmand. Le milieu défensif danois a signé chez les Colchoneros jusqu'en 2031 en provenance du Sporting Portugal. Le club madrilène a dépensé 45 millions d'euros pour s'attacher les services du joueur de 27 ans. Oui, le marché est complètement déréglé ! Afin de montrer que son nouveau joueur dispose d'un sacré CV, l'Atlético a communiqué sur l'expérience internationale de Morten Hjulmand : « Après avoir représenté le Danemark dans les catégories de jeunes, il a fait ses débuts en équipe première le 7 septembre 2023, lors de la victoire écrasante (4-0) face à Saint-Marin. » Un élément de biographie qui ne risque pas d'impressionner les supporters de l'Atlético de Madrid.

●MAN CITY C'EST BOUCLÉ POUR MONGA

Jeremy Monga (16 ans, 1 match toutes compétitions pour la saison 2025-2026) est officiellement un joueur de Manchester City. Le jeune ailier de Leicester, longtemps ciblé par Arsenal, a signé, hier, un contrat de cinq ans avec les Citizens, soit jusqu'en juin 2031. Le club vice-champion d'Angleterre, désormais entraîné par Enzo Maresca, a déboursé 12 millions d'euros pour mettre la main sur ce joueur très prometteur.

●MLS LE SPORTING KANSAS CITY VEUT MO SALAH



L'avenir de Mohamed Salah n'est toujours pas fixé. Après avoir quitté Liverpool, l'attaquant égyptien suscite l'intérêt de plusieurs clubs, notamment en Major League Soccer. D'après The Athletic, le Sporting Kansas City est actuellement le club américain le plus avancé sur ce dossier. La franchise souhaite profiter de son statut de joueur libre pour tenter de convaincre l'une des plus grandes stars du football mondial. En difficulté cette saison, Kansas City cherche à renforcer son effectif et dispose encore d'une place pour recruter un troisième joueur désigné, ce qui faciliterait l'arrivée de Salah.

Toutefois, l'ancien buteur de Liverpool ne fait pas de la MLS sa priorité. Le joueur de 34 ans souhaite avant tout poursuivre sa carrière au plus haut niveau en Europe. En parallèle, l'international égyptien continue également d'attirer les convoitises en Arabie saoudite, où une offre importante lui aurait déjà été proposée. Son prochain défi devrait être connu dans les prochaines semaines.

●WIMBLEDON 2026 JANNIK SINNER VS ALEXANDER ZVEREV, LA FINALE ATTENDUE



Il n'y a pas eu de surprise pour les demi-finales hommes de Wimbledon. Dans cette carte postale, Eric Salliot revient sur la victoire logique d'Alexander Zverev face à Arthur Fery, le local de cette édition : victoire en trois sets pour l'Allemand. Pourtant, Fery n'a pas démerité surtout dans la première manche. De l'autre côté, on s'attendait à un combat plus long mais Novak Djokovic n'a pas fait le poids face au numéro un mondial Jannik Sinner. Avec une seule balle de break, Nole n'a fait que subir, Sinner était trop fort. Le service de l'Italien est inattaquable. 6-4, 6-4, 6-4, le score est à l'image du match. Sinner file donc en finale et affrontera Alexander Zverev pour un match qui sera, sans doute, électrique.

LA FAF PRÉVOIT DE RENFORCER LE STAFF TECHNIQUE Petkovic bien parti pour rester ?

La FAF aurait privilégié la continuité, tout en préparant un réajustement du staff technique pour accompagner le technicien suisse dans les prochaines échéances.

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) se serait réuni, hier, à Alger. Officiellement, pour évaluer les résultats de la Coupe du monde 2026. En réalité, pour tenter de contenir un feu qui s'est propagé bien au-delà du terrain. Après l'élimination de l'Algérie en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026 face à la Suisse (0-2), Vladimir Petkovic a été fortement critiqué pour ses choix tactiques et sa gestion du groupe. Alors que son avenir semblait scellé, Vladimir Petković devrait finalement poursuivre sa mission à la tête de la sélection algérienne.

Selon les informations de la Radio algérienne, l'instance footballistique a décidé de maintenir sa confiance au technicien suisse, mettant ainsi un terme aux rumeurs d'un départ qui se sont multipliées ces derniers jours.

WALID SADI PRIVILÉGIE LA CONTINUITÉ

Malgré la déception du Mondial, le président de la FAF, Walid Sadi, aurait choisi la stabilité. L'objectif est clair : permettre à Petković d'aller au bout de son contrat, qui court jusqu'en



2028, et poursuivre le travail engagé avec les Fennecs.

Ces dernières semaines, plusieurs médias avaient pourtant annoncé une rupture imminente entre les deux parties. Les discussions autour d'une éventuelle résiliation de contrat, notamment concernant les indemnités de départ, avaient alimenté les spéculations. Finalement, la FAF estime qu'un changement de sélectionneur ne serait pas la meilleure option à l'approche des prochaines échéances africaines et internationales.

UN STAFF RENFORCÉ

Ce maintien pourrait toutefois s'accompagner d'un ajustement du staff technique. Toujours selon la Radio algérienne, la FAF souhaite intégrer un entraîneur adjoint algérien afin de renforcer le lien entre la sélection et le football national.

Le nom d'Antar Yahia, ancien capitaine emblématique des Fennecs, revient avec insistance pour occuper ce poste. Son expérience et sa parfaite connaissance de l'environnement de la sélection constitueraient des atouts précieux aux côtés de Vladimir Petković.

UNE CONFIRMATION ATTENDUE

Aucune officialisation n'a encore été faite par la FAF. Si cette tendance se confirme, Vladimir Petković poursuivra sa mission avec pour ambition de relancer les Fennecs après leur désillusion au Mondial 2026 et de préparer les prochaines campagnes continentales et internationales. Toutefois, l'absence d'annonce officielle alimente les spéculations. Donc, affaire à suivre, et tout reste possible par rapport à ce dossier qui continue à faire beaucoup de bruit.

Rafik G.

LIGUE DE DIAMANT 2026 décroche le bronze sur 1000 m

Le demi-fondeur algérien Djamel Sedjati a décroché la troisième place du 1000 mètres lors du meeting de Monaco, disputé avant-hier au stade Louis-II, dans le cadre de la Ligue de Diamant 2026 d'athlétisme.

La course a été remportée par le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, en 2 min 11 s 83, un chrono considéré comme un nouveau record du monde sur la distance. Le Britannique Jake Wightman a pris la deuxième place en 2 min 12 s 77.



Sedjati a amélioré de trois centièmes de seconde son meilleur temps sur la distance. Le 5 mars 2024, il

avait réalisé un chrono de 2 min 13 s 97 sur 1000 mètres. Cette nouvelle performance le place désormais à la troisième position des meilleurs athlètes algériens de tous les temps sur cette distance.

Taoufik Makhloufi demeure, à ce jour, le meilleur Algérien sur 1000 mètres, avec un chrono de 2 min 13 s 08 réalisé le 1er juillet 2015 à Nancy (France). Il devance Noureddine Morceli, auteur d'un temps de 2 min 13 s 73 le 2 juillet 1993.

SPORT UNIVERSITAIRE

Oran, capitale du renouveau

La ville d'Oran accueille, jusqu'au 16 juillet, le premier stage national du sport universitaire, une initiative organisée par la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU) en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran, sous le slogan « Le sport universitaire pour un sport performant et citoyen ».

Ce rassemblement inédit réunit des étudiants-athlètes issus de plusieurs universités du pays dans dix disciplines : karaté, taekwondo, judo, lutte libre, athlétisme, volley-ball, natation, échecs, handball et basket-ball. Les entraînements se déroulent dans plusieurs infrastructures sportives de la wilaya d'Oran. Ce stage vise à renforcer le

sport universitaire, à harmoniser les méthodes de formation et à mettre en place un dispositif de détection et d'accompagnement des jeunes talents susceptibles d'intégrer les sélections nationales.

Le choix d'Oran pour abriter cette première édition illustre la place croissante de la capitale de l'Ouest dans le paysage sportif national, grâce à ses

infrastructures modernes et à son expérience dans l'organisation de grandes manifestations.

À travers cette initiative, les responsables du secteur ambitionnent de redonner au sport universitaire son rôle de vivier de talents, en conciliant réussite académique, performance sportive et esprit citoyen.

MERCATO

Al Ahly insiste pour Moncef Bakrar

Al Ahly du Caire est passé à l'offensive pour recruter Moncef Bakrar. L'attaquant algérien du Dinamo Zagreb a fait l'objet d'une offre officielle du club égyptien, qui souhaite s'attacher ses services cet été.

Le directeur sportif du Dinamo, Dario Dabac, a confirmé les discussions et indiqué que le joueur avait exprimé son envie de rejoindre Al Ahly. Toutefois, le club croate réclame une offre supérieure à 3 millions de dollars pour accepter son départ. Considéré comme l'un des meilleurs attaquants du championnat croate, Bakrar pourrait rapidement connaître un nouveau tournant dans sa carrière si les négociations aboutissent.

ES TUNIS

Tougaï convoité

L'aventure de Mohamed Amine Tougaï avec l'Espérance Sportive de Tunis pourrait toucher à sa fin. Le défenseur international algérien de 26 ans est convoité par des clubs du Qatar et de Libye, qui auraient formulé des offres financières importantes. Arrivé à l'EST en 2020 en provenance du NA Hussein-Dey, Tougaï s'est imposé comme un cadre de la défense « sang et or ». Il compte 176 matchs disputés avec le club et un palmarès riche de cinq championnats de Tunisie, deux Coupes et trois Supercoups. Sous contrat jusqu'en 2027, le joueur et la direction tunisienne seraient ouverts à un départ, à condition de trouver un accord satisfaisant. Une nouvelle étape pourrait donc se dessiner prochainement dans la carrière de l'international algérien.

CR BELOUZDAD

Mehdi Boudjema et Franck Etoga en renfort

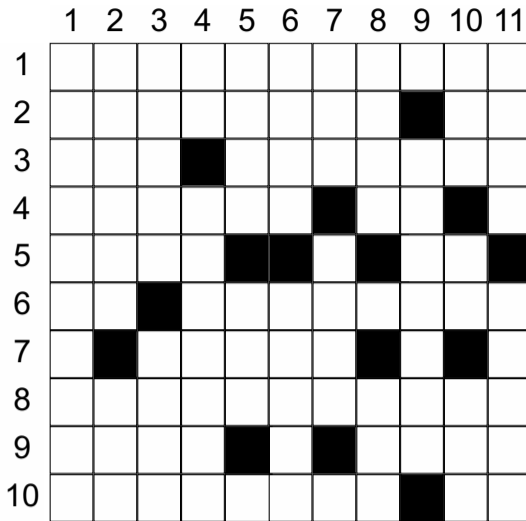
Après la résiliation à l'amiable du contrat de Jean-Charles Ahoua, le CR Belouizdad poursuit son mercato estival avec l'arrivée de deux nouvelles recrues : le milieu de terrain algérien Mehdi Boudjema et l'attaquant camerounais Franck Etoga. Âgé de 27 ans, Boudjema, passé notamment par Hatayspor en Turquie, vient renforcer l'entrejeu belouizdadi grâce à son profil de récupérateur et ses qualités dans la relance. De son côté, Etoga débarque pour apporter son efficacité offensive et sa puissance physique au secteur d'attaque. Ces deux signatures confirment les ambitions du Chabab pour la saison 2026-2027, après les arrivées de Yousri Bouzok, Sofiane Bouchar, Riyane Akacem et du Tunisien Houssein Tka. Concernant Jean-Charles Ahoua, recruté en janvier dernier en provenance du Simba SC, le CRB a annoncé une séparation à l'amiable « sans indemnité financière ni obligation supplémentaire à la charge du club ». L'attaquant ivorien quitte le club après 21 apparitions, avec un bilan de quatre buts et une passe décisive. Le départ d'Ahoua intervient dans le cadre du remaniement de l'effectif, marqué également par les sorties de Younes Abdelhak Ouassa, Mohamed Islam Belkhir et Merouane Benzid.

MONDIAUX U20 D'ATHLÉTISME

Six Algériens qualifiés

Six athlètes algériens ont réalisé les minima de qualification aux prochains Championnats du monde U20, à l'issue du Championnat d'Algérie de la catégorie disputé au complexe sportif de Lalla Setti (Tlemcen). Il s'agit d'Issam Louadj au saut en longueur (7,69 m), de Zahr-Eddine Gacemi (13,60 s) et Mohamed Ben Yeghzar (13,94 s) sur 110 m haies, ainsi que de Hala Mefti au triple saut (13,05 m), Hamdi Mohamed Akram sur 200 m (20,98 s) et Younes Ghalem sur 1 500 m (3:47,42). Ce dernier rejoint son coéquipier Yacine Chaâbane, déjà qualifié sur 400 m. Les Mondiaux U20-2026 auront lieu du 5 au 9 août à Hayward Field, à Eugene (États-Unis).

Mots Croisés



Horizontalement

- 1- Plan géographique .
- 2- Filet pour la pêche à la crevette - Cité antique.
- 3- Bugle - Prêtres celtes. 4- Elle est mauvaise quand on médit - Règle. 5- Sorte de gouffre - Connu. 6- Demi-grand-père - Légumineuses.
- 7- Rassasiée. 8- N'est pas partisan du passé et des traditions. 9- Nabot - Mis au courant.
- 10- Ville de Danemark - Queue de souris.

Verticalement

- 1- Concerne l'Asie 2- Nettoyage - Callosité. 3- Sans effet quand il ne l'est pas - Souverains. 4- Bienvenu - Enfer biblique.
- 5- Non Convenable - Volcan des Philippines.
- 6- Fromage suisse - On y récolte du miel.
- 7- Rivière de France - Firmament.
- 8- Chiffre - Rivière suisse. 9- Dont on a retiré les os. 10- Avenue - Vieille note - Rangement.
- 11- Ecossais - Transpirations abondantes.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pragmatic
Pragumatque
Pragmatique
Pragumatik

Diplomatic
Diplomatique
Diplaumatique
aDiplomatik

Exceptionnelle
Exceptionnelle
Exceptionnelle
Exeptionnelle

Naustalgique
Nostalgik
Nostalgique
Nostalgique

Les mots fléchés

RICHESSE	DU CIEL	JUPON	DIVERGENCE	DÉTIENS MOUCHE QUI PIQUE	DÉTIENNENT DÉCHARNÉES	IMPRESSION
DÉBARRAS	VIEUX HEBDO	LIQUIDE	ÇA COULE DE BAS			
AMUSERA				PETITE SOCIÉTÉ DÉMENTIT		
NOTE					ÉMISSION VOLCANIQUE	
DÉTÉRIORER ARMES À FLÈCHES	PUBLICATIONS STATUE		ABJURÉES PARFOIS DE DÉPART			
		COTISATION PRODUCTION DE VER		POSSÉDERA OPÉRATIONS DE VOTE		
TYPE POPULAIRE GAZON		BIÈRES ANGLAISE AVANT LES AUTRES		CONNUT ROUE DE POULIE		
			ENDUIT MURAL SE FERME ET S'OUVRE			
APPROUVE TROUÉE PAR DES BÊTES			SANS TARDER RÉGION DE FRANCE			
			RÉSERVA SA PLACE ÉCLAT DE RIRE		DANS LE COUP LARGES PÂTES	
APPRIS PRÉSENTE LES PLATS	CULOTTE COURTE COURTAUDES			LIGUE OUVRIÈRE MIS EN TERRE		PARTIES D'ÉCURIE
		TRAVAILLEURS MANUELS PIÈCE DE CHARRUE				
ÉTENDUES D'EAU SALÉE PETIT CUBE			BRIDES ENLÈVEMENTS			DISGRACIEUSE
	VENTILA TEL L'AIR À LA MER			FAMILLE NOMBREUSE SÉLÉNIUM		
HABILLAIS FAMILIÈREMENT AUSSI				PAREIL LE PAYS DE BUSH		
		BANDAGE D'UNE ROUE GARDÉ SECRET			IL ARROSE L'ÉGYPTE COUTUMES	
HOMME TRÈS RICHE	SOMME DUE			PAYS SCANDINAVE		
				TAMISÉS		

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Faute sans gravité

ALTIER	GRADUATION	POUDRER
AVISER	IMITATRICE	QUICONQUE
BOOMERANG	INAPTITUDE	RÉDACTI
BOTTIER	INCONGRU	ROCHER
CINTRE	ISOLOIR	SCEPTIQUE
CITRONNADE	JOUFFLU	SOUPER
CLAIRSEMÉE	LIMPIDE	SOUPLE
CORROMPU	LUNATIQUE	SPIRITISME
DÉMAGOGUE	MAISON	SUPERFLU
DÉPRESSIF	MOLLUSQUE	TIERCÉ
DOUANIER	MUSCLER	TOLÉRER
EFFICACE	NATION	TRESSE
EMOTIF	NERVEUX	TURBAN
ETIQUE	NORDIQUE	VAPEUR
FÉCULENT	NORVÉGIEN	VAPOREUX
FICELER	OURSE	VASQUE
FILAMENT	PANTALON	
GARGOUILLE	PIVOTANT	

E	E	M	E	S	R	I	A	L	C	E	C	I	R	T	A	T	I	M	I
S	M	O	L	L	U	S	Q	U	E	E	U	G	O	G	A	M	E	D	B
C	V	F	P	P	O	V	C	G	P	E	E	E	T	E	I	E	P	C	O
E	A	C	I	U	O	I	A	A	A	M	F	R	M	S	S	I	C	O	O
P	P	B	P	L	N	U	N	S	S	R	E	F	O	O	V	R	R	R	M
T	O	E	O	T	A	T	D	I	Q	S	G	L	I	O	T	E	U	R	E
I	R	S	R	T	A	M	T	R	S	U	O	O	T	C	L	I	V	O	R
Q	E	E	O	L	T	I	E	E	E	I	E	A	U	E	A	A	F	M	A
U	U	N	O	U	R	I	E	N	R	R	N	E	C	I	P	C	A	P	N
E	X	N	O	I	P	C	E	E	T	T	R	I	U	E	L	N	E	U	G
D	U	D	P	I	R	L	D	R	T	D	F	E	U	Q	O	L	E	U	N
E	R	S	O	E	T	I	E	N	R	U	X	R	R	I	I	U	E	L	E
P	G	M	I	U	P	A	E	R	L	E	N	U	T	E	Q	T	R	F	I
R	N	T	A	M	A	L	U	F	E	A	L	C	E	I	L	E	E	R	G
E	O	A	I	I	U	N	F	D	B	H	A	C	D	V	I	O	E	E	E
S	C	L	T	C	S	U	I	R	A	D	C	R	S	T	R	S	T	P	V
S	N	I	E	I	O	O	U	E	E	R	O	O	L	U	I	E	L	U	R
I	I	F	L	J	O	T	N	R	R	N	G	A	R	V	M	E	N	S	O
F	Q	U	I	C	O	N	Q	U	E	L	U	N	A	T	I	Q	U	E	N
C	I	T	R	O	N	N	A	D	E	I	N	A	P	T	I	T	U	D	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
 ROTIRA - COPER - URBAINS - CURE - ALOI - AEROBIC - EU - EVITER - TU - AVEC - INANIME - ARNONE - ECART - OR - IRA - OC - SE - AINES - HAI - DEMANGEAISONS - MIT - REUNI - ST - SENTIE - PUREE - NERF - LESER - ETNA - CERISIER - TYPA - ET - GLU - RE - ARES - EVEIL - CANINES - AERE - CUIE - LAISSEE.

VERTICALEMENT
 BOULEVERSEMENT - ECU - TROUER - EMINENT - AI - BIBI - CRI - ATTRAYANT - RASE - ORAN - IF - PRIE - RAI - VINAIGRE - CAEN - NAIN - NEE - LE - SEL - PESETA - BEAUPERE - SA - RENE - SINUSITE - COCRICO - SIRES - VAS - PUB - MACHO - ERIGÉES - MERITER - ANSE - ELIRE - RECU - TWIST - BRULEE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
 1- CREPUSCULE. 2- OUVERTURES. 3- USER - ALEAS. 4- RE - TERME. 5- TETER - CI. 6- ASSENER. 7- EPI - EREVAN. 8- TREPAS - INO. 9- UI - OUEST. 10- EXIT - SIEUR.

VERTICALEMENT
 1- COURTVETUE. 2- RUSEE - PRIX. 3- EVE - TAIE. 4- PERTES - POT. 5- UR - ERSEAU. 6- STAR - ERSES. 7- CULMINE - SI. 8- UREE - EVITE. 9- LEA - CRAN. 10- ESSAI - NOIR.

4x4 Foulard - Dédommagement Gamelle - Télépathie

BIFFE-TOUT : SORTILÈGE



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

L'IA STAR D'HOLLYWOOD !

En juillet 2026, Tilly Norwood, une actrice entièrement générée par IA, a décroché le premier rôle du film Misaligned. Une grande première qui terrifie l'industrie cinématographique et enflamme le syndicat SAG-AFTRA, qui refuse de la qualifier d'artiste. Avec près d'un demi-million de vues sur le web, c'est le choc total. Si une poignée de technophiles salue une prouesse futuriste, la majorité des internautes crie au scandale. «C'est la mort de l'art et de l'émotion humaine», s'indigne un cinéophile. D'autres s'inquiètent pour l'avenir des acteurs : «Les studios ont trouvé le moyen d'avoir des stars sans les payer.»

9/10

«EDAHKA» FAIT SENSATION



Le chanteur zenkawi Moh Milano a officiellement dévoilé le clip de sa nouvelle chanson intitulée «Edahka». Fidèle à son style, l'artiste propose un titre mêlant paroles réalistes et mélodie soignée, une signature qui fait son succès auprès de son public. Mis en ligne récemment, le clip a déjà dépassé les 371k vues en seulement un jour, confirmant une nouvelle fois la popularité de l'artiste. Les internautes saluent un morceau touchant.

8/10 ARNAQUE AU CASH

Une vidéo montrant un citoyen filmant un groupe d'individus dans une voiture, en les accusant d'escroquerie et de vol a dépassé les 351k vues. Selon la légende accompagnant la publication, l'auteur de la vidéo s'apprêtait à leur vendre un véhicule. Lors de la remise d'une somme de 500 millions de centimes en espèces, les suspects auraient tenté de détourner son attention pendant le comptage. Profitant de cette diversion, l'un d'eux aurait discrètement soustrait 80 millions de centimes de la somme, déjà comptée. Cette affaire, dont les allégations reposent sur le récit de l'auteur de la vidéo, suscite des mises en garde des internautes contre une méthode de vol reposant sur la distraction lors des transactions en espèces. De nombreux internautes appellent à la plus grande vigilance et recommandent de ne jamais effectuer de transactions importantes en espèces sans garanties ni témoins. Les transactions portant sur de grosses sommes en liquide augmentent considérablement les risques de vol, de fraude et de litiges, d'où l'intérêt de privilégier des moyens de paiement traçables et des lieux sécurisés.



7/10

SAMIR NASRI AU CŒUR D'UNE ENQUÊTE

Samir Nasri a été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête portant sur des soupçons de blanchiment en bande organisée, en lien avec un présumé trafic de stupéfiants. Entendu pendant une dizaine d'heures, il a été remis en liberté à l'issue de son audition, sans qu'aucune poursuite ne soit engagée à ce stade. Selon les informations disponibles, son audition s'inscrit dans le cadre d'une enquête visant notamment une boîte de nuit d'Ivry-sur-Seine dont il avait été co-actionnaire. Les investigations se poursuivent et une nouvelle convocation reste possible. Avec plus de 325k vues, les internautes appellent majoritairement à respecter la présomption d'innocence, tout en attendant les conclusions de l'enquête avant de tirer des conclusions.

6/10

HAALAND : DU FOOT AU RAP !



Avant de devenir une star du football, Erling Haaland a formé le groupe Flow Kingz en 2016, produisant le titre amateur de rap «Kygo jo» qui a initialement fait un flop. Dix ans plus tard, ce morceau a refait surface et a été remixé par Kygo, atteignant la première place des charts suite à la popularité virale du joueur. Une trajectoire qui enflamme la toile. Sur les réseaux, l'autodérision de la star fait l'unanimité. «Il marque des buts et des hits !», commente un internaute sur X. Sur TikTok, le clip de sa jeunesse est devenu viral : «Haaland sur un trampoline, c'est le meilleur», s'amuse un fan. Des publications sur le sujet ont accumulé plus de 60k réactions.

5/10

L'INTERNET DU FUTUR !

La Chine a brisé les records avec un débit fou de 51,3 Tb/s sur 206 km grâce à une fibre à cœur creux. Avec plus de 11k réactions sur le web, c'est la folie. «Télécharger ma bibliothèque de jeux en une seconde, le rêve !», s'exclame un gamer sur X. D'autres sont stupéfaits : «C'est de la science-fiction !» Un exploit majeur validé en conditions réelles qui ouvre la voie à la 6G.



4/10

LA PRUDENCE EN MER FAIT DÉBAT

Une vidéo montrant le sauvetage de deux frères de la noyade sur une plage de Mostaganem a dépassé les 10k vues. Les images ont ravivé le débat sur le non-respect du drapeau rouge signalant une mer agitée et dangereuse, ainsi que sur les comportements à risque de certains baigneurs, qu'il s'agisse de personnes ne sachant pas nager ou, au contraire, de nageurs expérimentés qui surestiment leurs capacités face aux conditions de la mer. De nombreux internautes rappellent que le drapeau rouge doit être respecté sans exception et qu'aucune expérience en natation ne protège des dangers de la mer.

3/10

APRÈS LA PASTÈQUE, LE RAISIN RÉCLAME SA «RUMEUR» !

Après les rumeurs infondées qui ont largement contribué à faire baisser le prix de la pastèque, des internautes tournent désormais en dérision la flambée du prix du raisin. Dans des vidéos humoristiques, ils ironisent en affirmant que ce fruit aurait, lui aussi, «besoin d'une rumeur» pour voir son prix chuter. Ils multiplient les plaisanteries en imaginant de faux prétextes qui pousseraient les consommateurs à le boudier, espérant ainsi, sur un ton humoristique, une baisse des prix. Cette tendance illustre comment l'humour est utilisé pour dénoncer la cherté des produits, mais rappelle aussi que les rumeurs peuvent avoir de réelles conséquences économiques. Une vidéo sur le sujet a accumulé plus de 8 800 réactions.

2/10

LE CŒUR DZ TRACE UN PONT VERS LAWRENCE

La ville de Lawrence, dans le Kansas (États-Unis), envisage un jumelage avec Biskra, en Algérie, après l'accueil chaleureux réservé à l'équipe nationale algérienne et à ses supporters lors du Mondial 2026. L'initiative, portée par Saadi El Mehdi Zemmouri, Algérien installé à Sacramento (Californie), et son père Nouredine Zemmouri, professeur d'architecture à l'Université de Biskra, vise à créer des liens culturels, éducatifs et universitaires durables entre les deux villes. Les premières discussions ont eu lieu avec l'association «Sister Cities Lawrence». Plusieurs domaines de coopération sont envisagés, notamment l'agriculture en zones arides, la gestion de l'eau, l'architecture durable, l'urbanisme des oasis et les échanges d'étudiants. Aucun accord officiel n'est encore signé, mais la création d'un groupe «Friends of Biskra» constitue la prochaine étape pour concrétiser ce rapprochement. Avec plus de 1k réactions, les internautes mettent en avant l'attitude exemplaire, l'accueil chaleureux et le comportement positif des Algériens, qui auraient contribué à créer cette opportunité de rapprochement. Ils voient ce jumelage comme une belle reconnaissance de l'amitié et des valeurs de partage véhiculées par l'Algérie.

1/10

PIÈGE DE SABLE L'INDIGNATION

Des images montrant une vendeuse de beignets chutant dans un trou de sable camouflé sur une plage, renversant toute sa marchandise, ont provoqué une vague d'indignation sur les réseaux sociaux. La scène a relancé le débat sur la pratique consistant à creuser et dissimuler des trous dans le sable pour piéger les passants, une «plaisanterie» que beaucoup jugent dangereuse, irresponsable et potentiellement dramatique. Avec plus de 700 réactions, les internautes trouvent que ce n'est pas de l'humour, le qualifiant d'acte irresponsable qui peut blesser des innocents et qui doit être sanctionné.

PASTÈQUE TOXIQUE

LES ANALYSES OFFICIELLES FONT TAIRE LES RUMEURS

Des taux de nitrates largement en dessous des seuils préoccupants.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a assuré, hier, que les pastèques commercialisées en Algérie ne présentent aucun risque pour la santé des consommateurs. Cette mise au point intervient à la suite de la diffusion, sur certaines plateformes des réseaux sociaux, d'informations mettant en doute la qualité sanitaire de ce fruit de saison. Face à ces allégations, le ministère a indiqué avoir mandaté les laboratoires du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) de réaliser une série d'analyses sur plusieurs échantillons de pastèques. Les prélèvements ont été effectués aussi bien dans différents bassins de production que dans les marchés de gros des fruits et légumes relevant de la société Magro, répartis à travers plusieurs wilayas. Les analyses, réalisées durant une semaine à l'aide de techniques de référence conformes aux normes et à la réglementation en vigueur, avaient pour objectif d'évaluer la qualité microbiologique et chimique des échantillons afin de garantir leur innocuité. Elles s'inscrivent dans le cadre du programme permanent de surveillance des produits alimentaires mis en œuvre par les services du ministère afin de prévenir tout risque sanitaire et de veiller au respect des normes de qualité tout au long de la chaîne de commercialisation.



AUCUNE BACTÉRIE PATHOGÈNE DÉTECTÉE

Selon le communiqué du ministère, les résultats des analyses ont confirmé «l'absence totale de toute bactérie pathogène ou nocive» dans l'ensemble des échantillons examinés. Cette conclusion atteste de leur innocuité microbiologique et confirme qu'ils répondent aux exigences sanitaires applicables aux produits destinés à la consommation. Le ministère souligne que ces contrôles s'inscrivent dans le cadre de ses missions de protection de la santé du consommateur et de surveillance permanente de la qualité

des denrées alimentaires commercialisées sur le marché national. Les analyses ont également porté sur la teneur en nitrates des pastèques, point au cœur des rumeurs relayées sur les réseaux sociaux. D'après les résultats obtenus, les concentrations relevées sont restées très faibles et se situent dans les limites naturelles et sûres, loin de tout niveau susceptible de représenter un danger pour la santé ou d'entraîner des effets nocifs. Le ministère affirme ainsi que les données scientifiques recueillies réfutent catégoriquement les informations faisant état de taux élevés de nitrates dans les pastèques

commercialisées. Il considère que ces affirmations ne reposent sur aucun fondement scientifique ni sur des références techniques crédibles. Il rappelle également que les contrôles officiels sont effectués de manière régulière sur les produits agricoles afin de garantir leur conformité aux normes sanitaires en vigueur.

APPEL À LA VIGILANCE FACE AUX FAKE NEWS

Face à la propagation de ces informations, le ministère invite les citoyens à s'informer exclusivement auprès des sources officielles et à éviter de relayer des contenus non vérifiés susceptibles d'induire les consommateurs en erreur. Il rappelle que ses services poursuivent régulièrement des opérations de contrôle et d'analyse sur l'ensemble du territoire national afin de garantir la salubrité des produits mis sur le marché et de préserver la sécurité sanitaire des consommateurs. Le département ministériel avertit, en outre, qu'il se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre toute personne diffusant de fausses informations ou des allégations trompeuses de nature à porter atteinte au produit national, à nuire aux intérêts des agriculteurs et à causer un préjudice à l'économie nationale.

R. N.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le rôle des journalistes renforcé

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé, hier, à Alger, l'ouverture d'une journée de sensibilisation et de formation destinée aux journalistes, consacrée à la rationalisation de la consommation d'énergie durant la période estivale. Organisée par le ministère de la Communication en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, cette rencontre a pour objectif de doter les professionnels des médias des connaissances et des outils nécessaires pour traiter les questions liées à l'efficacité énergétique. Elle vise également à renforcer leur rôle dans la sensibilisation des citoyens à l'importance d'une utilisation rationnelle de l'élec-



tricité et du gaz, particulièrement en été, période marquée par une hausse significative de la demande énergétique. Accueillie au siège du ministère de la Communication, la journée a réuni des représentants

de plusieurs secteurs concernés, des experts spécialisés dans le domaine de l'énergie ainsi que des représentants d'associations de protection des consommateurs. Cette initiative s'inscrit dans le

cadre de la campagne nationale de rationalisation de la consommation d'énergie pour l'été 2026. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics d'associer les médias aux actions de sensibilisation destinées à promouvoir les bonnes pratiques en matière de consommation énergétique. À travers cette action de formation, les organisateurs entendent accompagner la mise en œuvre de la campagne nationale afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés en matière d'efficacité énergétique, de préservation des ressources nationales et de maîtrise de la consommation d'énergie, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 63 nouveaux diplômés

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, hier, à Alger, la cérémonie de remise des diplômes de la 11^e promotion de l'École supérieure de la Sécurité sociale (ESSS), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène. Cette promotion, baptisée du nom de la martyre héroïne Ourida Meddad, compte 63 diplômés. Les majors de promotion

ont été distingués à cette occasion en reconnaissance de leurs résultats académiques. Prenant la parole, le directeur de l'ESSS, Nacer Daddi Addoun, a indiqué que les étudiants ont suivi, durant deux années, un cursus de formation spécialisée alliant enseignement théorique et stages pratiques au sein de plusieurs organismes, notamment les Caisses de sécurité sociale. Cette approche leur a permis d'acquérir des compétences académiques et professionnelles répondant aux exigences du secteur. Il a également

souligné que l'École poursuit un processus de modernisation de ses programmes de formation afin de les adapter aux évolutions du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et d'améliorer la qualité des services de protection sociale. Dans ce cadre, l'établissement œuvre également à renforcer la place de la langue anglaise dans les travaux de recherche scientifique. La cérémonie a été marquée par un hommage rendu à la famille de la martyre héroïne Ourida Meddad, tombée au champ d'honneur le 2 août 1957.

WSIS 2026

Deux photographes algériens distingués

Les photographes algériens Yacine Imadalou et Walid Taïbi se sont distingués sur la scène internationale en voyant leurs œuvres figurer parmi les meilleures photographies du concours WSIS 2026 Photo Contest, organisé dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS Forum 2026), tenu à Genève, en Suisse, a indiqué, hier, Algérie Télécom dans un communiqué. Selon la même source, cette distinction constitue une nouvelle reconnaissance internationale du talent des deux photographes algériens. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en marge des travaux du Sommet, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications ainsi que du président-directeur général d'Algérie Télécom.

FÉLICITATIONS



Les

familles Bestandji et Boubattra sont heureuses d'apprendre la réussite à l'examen du BEM de leur fils Mohamed Elles lui souhaitent d'autres succès dans son cursus secondaire. Mille bravo Mohamed.



La famille Gaba est heureuse d'annoncer la réussite à l'examen du BEM de son fils ABDELLAH NEZZAR Elle lui souhaite d'autres succès dans son cursus secondaire. Mille Bravo Abdellah.